



IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR JAMES LANE,
Rue St. Paul, No. 29, près du Marché Neuf.

CONDITIONS.

Le Prix de la Souscription est de Vingt Chelins par année, lorsque le Papier est livré à Montréal, ou envoyé à la Campagne par occasion : et de Vingt Chelins, et les frais, lorsqu'il est envoyé par la Poste; payables de six mois en six mois, et d'avancer.

Ceux qui veulent discontinuer de souscrire sont obligés d'en donner avis un mois avant leur date échue, et de payer en même temps leurs arriérés, autrement ils sont censés continuer à souscrire pour les six mois suivants.

PRIX DES AVERTISSEMENTS.

Six lignes, et au dessous, première insertion, 2s. 6d., et chaque suivante, 7d.
Dix lignes, et au dessous, 3s. 4d., et chaque suivante, 10d.
Au dessus de dix lignes, 4d. par ligne, et chaque suivante, 1d.

Les avis non accompagnés d'ordre écrit, seront insérés jusqu'à ce qu'ils soient contremandés et débités en conséquence.

AGENS POUR LE SPECTATEUR CANADIEN.

- MR. J. S. HILL, - - - Québec.
- MR. JEAN DESPOISSÉ, - - - Trois-Rivières.
- LE DOCTEUR TRESTLER, - - - St. Anne.
- E. GAGNON, ECUYER, - - - Rivière du Loup.
- - - Maskinongé.
- H. OLIVIER, ECUYER, - - - Berthier.
- F. STARRS, ECUYER, M. D. - - - L'Assomption.
- FRANÇOIS COYTEUX, ECUYER, - - - Terrebonne.
- A. M. BOUCHER, ECUYER, - - - Laprairie.
- LT. COL. WEILBRENNER, ECUYER, - - - Boucherville.
- MR. F. X. NOLIN, - - - Verchères.
- JOSEPH BRESSE, ECUYER, - - - Chambly.
- BENJAMIN CHARRIER, ECUYER, - - - St. Denis.
- MR. J. A. SABATTE, - - - St. Jacques.
- W. HANDS, ECUYER, M. P. - - - Sandwich.

POÉSIE.

LA JEUNE CAPTIVE,

Ode.

L'été naissant mûrit, de la faux respecté;
Sans crainte du pressoir, le pampre, tout l'été,
Boit les doux présents de l'aurore;
Et moi, comme lui, belle et jeune comme lui,
Quoique l'heure présente ait de trouble et d'ennui,
Je ne veux point mourir encore.

Qu'un Stoïque, aux yeux secs, vole embrasser la mort;
Moi, je pleure et j'espère. Au noir souffle du nord,
Je plie, et relève ma tête.
S'il est des jours amers, il en est de si doux!
Hélas! quel miel jamais n'a laissé de dégoûts?
Quelle mer n'a point de tempête?

L'illusion féconde habite dans mon sein.
D'une prison sur moi les murs pesent en vain;
J'ai les ailes de l'espérance.
Echappés aux réseaux de l'oiseleur cruel,
Plus vive, plus heureuse aux campagnes du ciel,
Philomèle chante et s'élance.

Est-ce à moi de mourir? Tranquille, je m'endors;
Et tranquille, je veille; et ma veille, aux remords,
Ni mon sommeil ne sont en proie.
Ma bien venue au jour n'e rit dans tous les yeux:
Sur des fronts abattus, mon aspect dans ces lieux,
Ranime presque de la joie.

Mon beau voyage encore est si loin de sa fin!
Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin
J'ai passé les premiers à peine.
Au banquet de la vie à peine commencé,
Un instant seulement, mes lèvres ont pressé
La coupe, en mes mains encor pleine.

Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson;
Et comme le soleil, de saison en saison,
Je veux achever mon année.
Brillante sur ma tige et l'honneur du jardin,
Je n'ai vu luire encor que les feux du matin,
Je veux achever ma journée.

O mort! tu peux attendre: éloigne, éloigne-toi;
Vas consoler les cœurs que la honte, l'effroi,
Le pâle désespoir devore.
Pour moi Palès encore a des asiles verts;
Les Amours, des baisers; les Muses, des concerts:
Je ne veux point mourir encore.

Ainsi, triste et captif, ma lyre toutefois
S'éveillait, écoutant ces plaintes, cette voix,
Ces vœux d'une jeune captive;
Et secouant le faix de mes jours languissants,
Aux douces lois des vers je pliais les accents
De sa bouche aimable et naïve.

Ces chants, de ma prison témoins harmonieux,
Feront à quelque amant des loisirs studieux,
Chercher quelle fut cette belle.
La grâce décorait son front et ses discours;
Et comme elle craignait de voir finir leurs jours
Ceux qui les passeront près d'elle.

M. A. CHÉNIER.

COUPLETS

D'une femme à son mari.

Nous avons juré tous deux
D'aimer pour la vie.
L'hymen resserre nos nœuds;
Sa chaîne nous lie.
L'amour, quelquefois jaloux
Du bonheur de deux époux,
Pour se fixer près de nous,
Quitte la folie.
Par un doux arrangement,
Dans notre ménage,
L'un est un peu moins enfant,
L'autre un peu moins sage.
Près de nous l'amour grandit;
L'hymen jamais ne vieillit;
En prenant le même esprit,
Ou est du même âge.
Mad. de BODRUC-VIOT.

NARRATIVE OF A JOURNEY FROM CONSTANTINOPLE TO ENGLAND.—Relation d'un voyage de Constantinople en Angleterre, par le révérend docteur WALSH.

Bulgares.—Défilés des monts Balkan.—Cavalerie Turque.—Défense de Constantinople du côté de la mer.—Dépopulation.—Passage en Transylvanie.—Colonie Sazonne, etc.

La ville de Choumla, dont nous avons déjà parlé comme du lieu où les Turcs feront probablement une résistance sérieuse aux Russes, est située à l'angle d'une vallée, sur le penchant nord des monts Balkan. Le mot Balkan signifie un défilé difficile. Cette chaîne, qui forme une barrière formidable entre le Turcs et leurs envahisseurs, se compose d'une suite de collines basses, qui s'élèvent peu à peu en montagnes et s'élèvent à une grande hauteur. Du côté du Danube, elles paraissent presque inaccessibles. Elles courent le long de l'horizon en lignes droites, pareilles à un vaste mur qui monte par degré jusqu'aux nues. Dans les fables des anciens, Typhon choisit leur sommet comme le point le plus rapproché du ciel; de là, dit-on, leur nom d'Hémus, d'aima, sang, le sang du rebelle qui fut précipité sur la terre d'où il s'était élancé. La chaîne parcourt un espace d'environ cinq cents milles du golfe de Venise à la Mer Noire. Sa largeur, en y comprenant les collines des deux côtés, peut être de cent milles; la chaîne supérieure n'a guère que 25 à 30 milles de large.

Dans le voisinage de Choumla, les montagnes forment un amphithéâtre, au bas duquel commence une vaste plaine qui s'étend jusqu'au Danube, au nord, et jusqu'à la Mer Noire à l'est. Ainsi une immense surface plane, interrompue seulement par les monts Balkan, se déroule de Constantinople au Danube; et, si les Russes franchissent une fois les hauteurs, ils ne rencontreront plus, dans leur marche vers la capitale, d'autres obstacles que les forces de l'ennemi. Une flotte, qui croise dans la Mer Noire, secondera leurs opérations, et, en fournissant des moyens de transport, évitera à quelques unes des troupes les fatigues du passage des monts.

Choumla, où demeurent les meilleurs chaudronniers et ferblantiers de l'empire ottoman, contient environ soixante mille âmes. Elle est divisée en villes haute et basse, la première occupée par les Turcs, la dernière par des Juifs, des Arméniens et des Grecs.

Elle a quelques fortifications irrégulières. En entrant dans la ville, nous passâmes sur un fossé profond entouré de remparts de boue, qui résistèrent cependant aux efforts des Russes lors de leur dernière invasion. Leur grand corps d'armée s'était porté de Rasgrad sur cette place, tandis que les Cosaques, franchissant les montagnes, avaient poussé une reconnaissance jusqu'à Bourgas. L'armée fut forcée de battre en retraite sans avoir pris la ville. Comme station militaire, Choumla doit être d'une haute importance pour la Turquie. C'est le point où viennent aboutir toutes les routes des forteresses sur le Danube. Ses fortifications seraient faibles et insignifiantes gardées par des troupes européennes; mais défendues par des Turcs, elles peuvent résister. Elles consistent en remparts de terre, et en murs de briques, flanqués de tours de garde fortement bâties, et pouvant contenir huit à dix *tophegkies*, ou mousquetaires. Elles occupent trois milles en longueur et un mille en largeur, sur un terrain coupé de vallées et de monticules; l'étendue et l'inégalité du sol empêchent qu'elles soient complètement investies. C'est là que, dans leurs différentes guerres avec la Russie, les Turcs ont formé leur camp retranché, que les Russes ont toujours trouvé imprenable. Deux fois ils se sont avancés jusqu'à Choumla, et ont été repoussés, sans pouvoir passer outre. Romanoff fut obligé de se retirer de devant cette ville en 1774, et Kaminsky en 1810, après un sanglant combat. (Hages 162-163.)

Quoique Choumla puisse opposer quelque résistance, aux Russes, il semble peu probable qu'avec de pareilles fortifications, elle tienne plus de trois à quatre jours contre la discipline et les forces de l'ennemi. Le sultan ne peut pas espérer organiser un système de défense national, ni convertir en *guérillas* les habitants du pays, presque tous Bulgares, qui, depuis vingt ans, se sont étendus au-delà des limites artificielles de leur province, et par-delà les monts Balkan jusqu'au centre de la Roumélie. Le docteur Walsh les décrit comme une race paisible et industrieuse. Leurs sympathies religieuses, qui exercent une si grande influence sur les affections ou les haines des hommes, les porteraient à s'unir aux Russes plutôt qu'aux Turcs, si toutefois leurs mœurs et leurs habitudes pastorales n'ont pas complètement étouffé leur penchant guerrier. Ils vivent dans de petits hameaux, formant des groupes de maisons qui ne méritent pas le nom de villes et n'en ont pas la régularité. Leur principale industrie est la préparation de l'huile essentielle appelée *otto* ou *alter* de roses. Un vaste terrain aux environs de Selymie n'est rempli que de jardins qui ont cette destination; et la multitude des rosiers est un des traits distinctifs de cette belle contrée. Une grande partie des produits est exportée en Europe, et c'est à ces simples paysans que nous devons le délicieux parfum de l'essence de roses de Constantinople. Engagés dans de pareilles occupations, il est probable que les Bulgares fuiront autant que possible le fracas des armes; et, si ils n'aident pas les Russes, ils ne prendront certainement point parti contre eux.

Après avoir passé le Danube à Routschuk, notre auteur s'éloigna du théâtre de la guerre; mais, avant de le quitter, il hasarda, sur l'issue probable de la campagne, quelques observations d'autant plus intéressantes qu'elles sont fondées sur une connaissance récente des localités.

Les Russes vont renouveler leurs débats avec la Turquie, et tenir encore une fois le Danube de sang. L'opinion générale est qu'ils rencontreront peu d'obstacles à leur conquête, mais les événements de la dernière campagne semblent prouver le contraire. Profitant de la faiblesse momentanée de l'empire turc, ils s'étaient avancés jusqu'à ce fleuve sans rencontrer une forte opposition. Là, ils s'arrêtèrent, et, après une lutte meurtrière et opiniâtre de six ans, nous les retrouvons encore sur ses rives. Dès qu'ils essayèrent de pénétrer plus avant, ils furent repoussés avec perte, et une seule ville, à peine fortifiée, aussi méprisable aux yeux des troupes européennes qu'elle serait faible entre leurs mains, suffit pour arrêter leur marche.

de seize légions des meilleurs cavaliers de montagnes qui soient peut-être au monde. Et pourtant rien ne semble plus défavorable à une allure libre et ferme et à des évolutions rapides que tout leur équipement. Ils ont pour selles de pesantes masses de bois, relevées en pointe devant et derrière, pareilles à des bûches grossières et plus incommodes encore par leur manière de s'en servir. Leurs étriers sont très courts; le pied repose sur une plaque en fer de la forme d'une pelle à feu, et dont l'angle sert à aiguillonner le cheval en guise d'éperons. Ce lourd appareil n'est point assujéti par des sangles, mais seulement tenu par des courroies de cuir, qui se cassent à tout moment et sont toujours en désordre. Sur ce siège gauche et mal sûr, le Turc s'assied, avec ses genoux au menton; et cependant je ne vis jamais de cavaliers plus adroits et plus hardi au milieu des précipices et de passages dangereux. Lorsqu'ils sont réunis en troupes, ils observent mal la discipline; mais dès qu'il faut combattre, ils agissent avec une régularité et un ensemble surprenants. Ils sont surtout utiles dans les terrains rompus, dans les défilés et les gorges de montagnes, partout où n'oseraient se hasarder des cavaliers européens. Ils courent au grand galop à travers les ravines, le lit des torrents, montent et descendent les pentes les plus roides, et apparaissent tout à coup sur les flancs ou les derrières de l'armée ennemie, après avoir traversé rapidement des endroits où il semblait impossible qu'homme et cheval pussent atteindre. Leur insouciance du danger, leur impétuosité fougueuse, ont valu à quelques uns de leurs escadrons le nom de *dellis*, fous; et ils justifient ce titre par la témérité de leurs entreprises. Une semblable cavalerie peut opposer dans les défilés du Balkan une forte résistance aux troupes les meilleures et les mieux disciplinées; et si les Russes risquent le passage, ils ne l'effectueraient pas sans peine.

La saison sera aussi pour eux un obstacle. Ici la seule époque de l'année favorable aux opérations militaires est le printemps; le pays est alors extrêmement beau et sain, les sources et les rivières donnent des eaux douces et agréables à boire, l'herbe et le fourrage abondent, l'air est léger et salubre; mais, à mesure que l'été avance, les rivières se tarissent, les végétaux disparaissent, il ne reste qu'un sol aride et brûlant, desséché le jour par l'ardeur du soleil, et dangereux la nuit par les rosées froides et abondantes. Toute armée, ancienne ou moderne, qui a tenu la campagne en Bulgarie dans cette saison, a éprouvé ces pénibles effets du climat. Passer la chaîne des monts en hiver, avec une armée, est un parti encore plus difficile. Les marais saturés de pluie et hors d'état de supporter le poids des chariots ou de l'artillerie; les ravines comblées par la neige ou par les torrents qui descendent des montagnes, et qu'on ne peut franchir que sur des ponts de bois chancelants qui menacent ruine; les nombreux défilés, qu'une poignée d'hommes peut défendre contre toute une armée, et qui sont autant de forteresses naturelles derrière lesquelles les Turcs combattent avec tant d'énergie et d'opiniâtreté; les villages épars qui n'offrent ni abri ni renforts; tout cela présente des obstacles que les Russes eux-mêmes connaissent bien. Dans leur dernière campagne, ils étaient en possession de tout le pays, depuis les monts Balkan jusqu'au Danube, à l'exception de Varna, Nissa et Choumla, où les Turcs s'étaient renfermés. Ils avaient près de cent mille hommes complètement équipés dans la plaine au-dessous, à l'entrée des défilés, au pied même de la montagne, et cependant ils n'entreprirent jamais de la gravir, à l'exception de quelques Cosaques maraudeurs, qui franchirent la chaîne, et revinrent aussi vite qu'ils en étaient partis.

Les Turcs semblent n'avoir aucune appréhension de ce côté pour leur capitale. S'en fiant à la force naturelle de cette chaîne de monts, ils n'ont fortifié aucun des passages, et je ne me rappelle pas avoir vu une seule forteresse de Choumla à Constantinople. Leur grande crainte est que l'invasion ne se fasse par mer; et, dans cette persuasion, ils ont fortifié non seulement les Darlanelles, mais le Bosphore, dont les rives ressemblent à une forteresse continuée de la mer de Marmara à la mer Noire. En 1821, lorsqu'on craignait une rupture avec la Russie, tous les châteaux forts furent réparés, et de nouvelles batteries érigées sur chaque point de terre donnant sur le canal, de manière à offrir une opposition redoutable à toute approche par mer. Néanmoins, ces batteries attaquées du côté de terre, ne seraient pas tenables. Les hauteurs, derrière les rives du Bosphore, les dominant de partout; et si on effectuait le débarquement plus haut, de façon à les tourner, ce qu'on disait alors être le projet des Russes, elles seraient de suite abandonnées. P. 185-190

D'après le rapport des journaux, l'armée russe a franchi le Danube sur trois points, et n'a eu affaire jusqu'à présent, qu'à des troupes rassemblées à la hâte et mal disciplinées. La question du passage des monts ne peut tarder à se décider, et amènera nécessairement l'issue de la guerre. Voici les réflexions générales de l'auteur sur la situation actuelle de l'empire ottoman:

J'avais fait maintenant plus de trois cents milles dans les domaines des Turcs, depuis leur capitale jusqu'à la dernière ville qu'ils possèdent en Europe. Lorsque je contemplais l'étendue du territoire, la fertilité du sol, l'abondance des ressources en bestiaux, en blé, la facilité avec laquelle on pourrait les doubler; les grandes villes d'Andrinople, Choumla, Routschuk, la multitude de villages épars dans le pays; quand je considérais qu'un gouvernement despotique avait un pouvoir absolu sur toutes ces ressources, pour les diriger à son gré, et les multiplier autant qu'il lui plairait, et que ce n'était là qu'une petite portion du vaste empire qui s'étendait sur les trois parties du monde, il me semblait que la puissance turque était un lion endormi, qui n'avait qu'à se réveiller pour écraser ses adversaires. Mais lorsque de l'autre côté, j'envisageais l'état de ce pays si beau, ses ressources négligées, ses champs en friches et déserts, ses villes en ruines, sa population déclinant, et non seulement les traces de l'industrie humaine, mais la vie même s'éteignant de jour en jour; enfin, lorsque je voyais toutes les nations voisines faire des progrès dans les arts de la civilisation, et les Turcs d'Europe rester immobiles, ne différant de leurs ancêtres asiatiques que par l'absence de cette farouche énergie qui poussait ces derniers en avant; lorsque je voyais tout cela, j'en conclus que le lion n'était pas endormi, mais mourant, et qu'après quelques effrayantes convulsions, il ne se relèverait plus.

La circonstance qui frappe le plus un voyageur en Turquie est la dépopulation. Des ruines à la place de villages, des jachères au lieu de cultures, se voient à chaque pas, sans que rien de vivant vienne animer ces solitudes. Ce déclin n'est pas si apparent dans les grandes villes, quoique les causes y opèrent à un degré encore plus énergique. Depuis vingt ans, Constantinople a perdu plus de moitié de sa population. Trois révolutions sanglantes arrivées en dix-huit mois firent périr deux millions et environ trente mille habitants. Elles furent suivies de la peste, qui, en 1812, enleva, selon les uns, deux cents mille âmes, selon les autres, trois cents. Un fait connu, c'est qu'à cette époque on sortait mille cadavres par jour par la porte Kaptani. Le jardinier de l'ambassade anglaise me dit qu'il avait surveillé une famille de treize personnes: il fut saisi de délire et de

stupéur, et lorsqu'il revint à lui, il se trouva seul dans la maison, avec douze corps morts. En 1821, l'insurrection grecque éclata. La population du Phanar et de quelques autres quartiers, s'élevait à quarante mille Grecs; la mort et la fuite les ont réduits de moitié. En 1827, lors de l'abolition du corps des janissaires, on estime à trente mille le nombre de ceux qui ont été massacrés, tant d'un côté que de l'autre. Si l'on ajoute à ces cas fortuits les incendies fréquents, dont deux eurent lieu pendant mon séjour à Constantinople, et détruisirent quinze mille maisons; les guerres contre les Russes et les Grecs, qui forçaient à faire de continuelles recrues parmi les janissaires de la capitale; l'action silencieuse de la peste, qui ne cesse pas, quoiqu'elle n'ait pas toujours un caractère aussi alarmant, on pourra avancer qu'en l'espace de vingt ans, trois à quatre cents mille personnes ont été enlevées dans une ville d'Europe, par l'incendie, la peste et la guerre civile, fléaux presque sans influence dans toutes les autres cités. Les Turcs, quoique naturellement robustes et vigoureux, s'adonnent à des habitudes peu favorables à la population: leur vie sédentaire, la polygamie, l'usage immodéré de l'opium, du café, du tabac, et d'autres excès, empêchent l'accroissement des familles, au point que les naissances ne compensent que le cours ordinaire des morts, et ne peuvent suppléer aux pertes imprévues. Le pays environnant est donc continuellement mis à contribution, pour remplir le vide de la capitale, où l'on trouve néanmoins des quartiers presque déserts. En supposant que ces causes agissent plus ou moins dans chaque partie de l'empire turc, il n'y aura pas d'exagération à dire que la dépense de la vie humaine y est plus grande et moins balancée que partout ailleurs. C'est ainsi que les dons de la bienfaisante nature sont perdus pour ce peuple.—Dieu a en vain promulgué sa loi éternelle: « Croissez et multipliez; » il leur a vainement accordé un beau pays, un sol fertile, un climat doux: leurs penchants pervers, leur opiniâtreté, détruisent les bienfaits de la Providence. Chaque jour la vie s'efface dans la plus belle portion de l'Europe; et la race humaine est menacée d'extinction dans un climat et sur un sol capables de soutenir la plus nombreuse population. P. 190-194.

Nous ne donnerons qu'un aperçu rapide du reste du voyage, qui, tout intéressant qu'il est en lui-même, n'a point de rapport avec l'état actuel des affaires politiques en Orient. A son arrivée à Bucharest, capitale de la Valachie, M. Walsh apprit que la peste venait de se déclarer, et mettait toute la ville en alarmes. Traversant la chaîne des Karpathes par Rothenbourg, il se rendit en Transylvanie. Là, les paysans lui parlèrent un latin barbare. A la poste de Prépora une jeune femme lui présenta une assiette de pommes et de poires. Comme il demandait au maître de la maison si c'était sa sœur, celui-ci lui répondit: *Non soror, domni; esti uxor*. Il lui donna de l'argent en échange de son cadeau, et le mari dit encore: *Agito tibi gratias, domni*. Je me préparai à partir, ajoute le docteur, et ne trouvant pas qu'il y eût assez de foin dans la petite charette (seul moyen de transport à ma disposition), je fis signe d'en mettre davantage; l'homme dit: *Pone sen*, et on me remplit ma charette. Quand j'y montai, je ne sentis point la corle qui me soutenait ordinairement les pieds, et je fis signe qu'elle manquait. *Ligate funi haic*, dit le maître à son garçon, en montrant du doigt la place, et l'ordre fut de suite exécuté. Je pris congé de ces descendants des anciens Romains par un *valetto* qui ils me rendirent.

A son entrée sur le territoire autrichien, qui touche aux confins de la Valachie, notre voyageur fut obligé de subir une quarantaine rigoureuse. La description de ses souffrances dans cette occasion n'est pas la partie la plus amusante de son livre. Il est vrai que l'espèce d'emprisonnement infligé aux voyageurs est pénible et ennuyeux à l'excès. Il semble qu'au lieu d'être calculés pour rétablir la santé, tous les arrangements de l'établissement tendent à attrister l'esprit et à affaiblir la plus vigoureuse constitution. Une tyrannie insupportable dans l'administration, le mauvais air, la saleté des appartements, une nourriture malsaine, en font plutôt un hôpital d'incurables qu'un lieu d'attente et de purification pour les personnes soupçonnées de maladie.

En parcourant les plaines de la Transylvanie, M. Walsh visita la jolie ville d'Hermanstadt, ainsi que les villes et villages appartenant aux Saxons, sur lesquels il donne des détails fort intéressants. Il rapporte plusieurs traditions sur l'origine de ces établissements. La plus probable, c'est qu'ils furent fondés par les familles des Saxons qui, fuyant de leur terre natale, lors des premiers troubles de la réforme, trouvèrent un asile dans ce coin reculé de la Hongrie. Ils y formèrent un rempart contre les Turcs, et plusieurs droits et privilèges leur furent accordés en récompense de leurs services. Ils sont de la religion calviniste, et jouissent d'un haut degré de prospérité, résultat évident des franchises qu'ils possèdent depuis long-temps. Il est digne de remarque qu'il y a près de cent vingt mille catholiques romains mêlés à ces calvinistes, et qu'ils vivent ensemble dans un accord parfait. La cause de cette harmonie est dans l'égalité des droits civils qui existe pour tous. Une fois la ligne de démarcation effacée, les partis se sont mêlés, et l'union s'est établie comme s'il n'y avait différence d'opinion sur aucun point.

Le docteur Walsh passa de nouveau le Danube à Bude, et, arrivé à Vienne, il prit la route ordinaire pour la Grande-Bretagne. Nous regrettons de ne pouvoir donner le curieux récit de la mort d'Ali, Pacha de Jannina, et les esquisses biographiques des familles des princes grecs, parmi lesquelles on choisissait, avant la dernière révolution, les gouverneurs de la Valachie et de la Moldavie. Les pages consacrées à ces deux sujets sont pleines de renseignements neufs. En général l'ouvrage se recommande par l'intérêt des faits et la manière simple avec laquelle ils sont contés.

MM. Carey, Lea & Carey, libraires à Philadelphie, publient en ce moment cet ouvrage dans son texte original.

LE GÉNÉRAL MAISON.

Dans le moment où la Morée reçoit peut-être des régiments français qui vont délivrer de la présence des bandes d'Ibrahim, l'attention se porte avec une certaine avidité sur tout ce qui peut concourir au succès de cette expédition de délivrance. C'est au général Maison qu'une mission aussi honorable a été confiée; et parmi les notabilités militaires qui se présentent au choix du gouvernement, aucune nomination ne pouvait sans doute satisfaire plus l'opinion de l'armée, que celle d'un officier-général dont les services rappellent presque toutes nos journées de gloire. Quelques mots sur la vie de ce militaire distingué ne seront peut-être pas sans intérêt pour les personnes auxquelles leur peu de loisirs ne permet pas de faire des recherches dans des ouvrages que l'habitude met à notre portée.

Le général Maison a maintenant cinquante-huit ans. Enrôlé en 92 dans un des bataillons qui s'improvisèrent alors pour repousser les hordes étrangères, il fut nommé quelques jours après son départ, capitaine sur le champ de bataille de Jemmapes, pour avoir sauvé seul le drapeau du 9me bataillon de Paris. Ce succès déterminant sa vocation. Il ne se donna guères de batailles

de cette époque, où il ne se fit remarquer; mais par une faimée attachée à sa fortune, il fut presque toujours blessé dans les années où il combattit. Attaché à l'état-major de plusieurs généraux en chef qui s'étaient plu à reconnaître son mérite et à l'employer, il devint, en 1805, sous les ordres de Bernadotte, adjudant-commandant. A Austerlitz où avec trois régiments il déposa la garde impériale russe, il reçut le grade de général de brigade. Dans la campagne de Prusse, il combattit à Iena avec la même intrépidité, et fut, le premier, dans les charges les plus brillantes, commença à rassurer l'infanterie française contre la haute opinion qu'elle avait conçue de la cavalerie prussienne. Entré en chassant Blücher devant lui, dans la ville de Lübeck qui lui opposait le feu le plus terrible, le général Maison enleva cette place dont il fut nommé aussitôt gouverneur. L'Espagne, où la plus funeste guerre venait d'éclater, l'appela bientôt à la suite de l'Empereur qui le vit s'emparer des environs de Madrid avec quelques régiments de la Garde. Une balle, qui lui fracassa le pied droit, le força de revenir en France; mais à peine fut-il rétabli de cette blessure, qu'il fut destiné à rejoindre le prince de Ponte-Corvo, qui défendait alors la Hollande contre les Anglais; il contribua beaucoup à secourir Bernadotte, qui deux fois l'avait appelé sous ses ordres, et que plus tard il lui était réservé de combattre. En 1812 il marcha en Russie, et sur ce vaste théâtre de nos revers, il eut la gloire d'être distingué dans les occasions les plus importantes, par l'Empereur qui le nomma général de division. A l'affaire de Potolsk, il empêcha Wittgenstein de couper la retraite à l'armée française; et Napoléon, reconnaissant du service qu'il venait de lui rendre, envoya dans le moment où le feu était le plus vif, un de ses aides-de-camp porter au général Maison le titre de baron de l'Empire. Le commandement du corps du maréchal Oudinot, qui vint d'être blessé, lui fut confié dans cette funeste retraite.

Plus tard, à Leipsick, il s'empara de cette place, et le jour de la désastreuse bataille que rappelle le nom de cette ville, il fit des prodiges de valeur en culbutant les Prussiens avec des troupes six fois moins fortes que celles qu'il attaquait. Entouré de grenadiers ennemis parmi lesquels il s'était jeté, il eut deux de sa main et tomba blessé sur son cheval qu'un boulet venait d'abattre. Quelque affaibli qu'il fut par la perte de son sang, il cria à ses soldats: C'est ici la journée de la France; courage, Français, il faut vaincre ou mourir! On connaît les suites de cette malheureuse journée. Nommé à la fin de la campagne grand-officier de la Légion d'honneur et comte de l'Empire, Napoléon le désigna pour commander l'armée du Nord et pour agir sur le Rhin et en Belgique, contre le prince royal de Suède, Bernadotte, son ancien général en chef. Avec des troupes faibles, il tint long-temps contre des forces supérieures; et une manœuvre des plus hardies, après des revers inévitables, lui ouvrit la communication entre Lille et Anvers. Son audace et ses combinaisons stratégiques lui acquirent enfin l'avantage qu'avec treize mille hommes il ne devait pas espérer contre des forces qui furent portées jusqu'à quatre-vingt mille hommes. Le jour où une célèbre défection ouvrait aux ennemis l'entrée de la Capitale, le général Maison brava auprès de Courtray une bataille dans laquelle il coupa la ligne des coalisés et leur enleva une partie de leur artillerie; mais l'abdication de Fontainebleau vint empêcher de poursuivre les succès dont les résultats pouvaient être immenses.

Lorsqu'en 1815 Napoléon vint se rasseoir sur le trône, le général Maison qui avait reçu du roi plusieurs marques de confiance, crut ne devoir pas abandonner son souverain au jour de l'infortune: il suivit Louis XVIII à Gand. Après la seconde abdication, on le désigna pour faire partie de la commission qui devait juger le maréchal Ney, et l'un des premiers il osa repousser cette faveur du teens, en déclarant son incapacité. Cette conduite noble lui acquit encore de nouveaux titres à l'estime du Roi, qui, en 1817, le nomma grand cordon de Saint-Louis, pair de France et marquis. Des distinctions aussi flatteuses n'ont pas fait perdre à celui qui en a été l'objet, la conscience de ce qu'il devait dans sa nouvelle position à son pays et à l'équité. Le marquis Maison s'est toujours rallié à la fraction de la Chambre des pairs qui vote dans le sens des libertés publiques, et il ne s'est pas montré plus infidèle à l'indépendance de la France, qu'il ne le fut pendant vingt-cinq ans à sa gloire. Laissez trois fois pour mort sur le champ de bataille, blessé dans presque toutes les affaires considérables, cet officier général a pour ainsi dire scellé de son sang chaque un de ses grades et de ses titres. C'est de lui que l'illustre prosaïste a dit: Ses manœuvres autour de Lille dans la crise de 1814 avaient attiré mon attention et l'avaient gravé dans mon esprit.

Un homme ne saffit pas pour répondre de événements. Il y a dans les choses de guerre trop de chances incalculables pour qu'on puisse fonder quelque certitude de succès, par cela seul qu'un général a été mis plutôt qu'un autre à la tête d'une opération; mais si le mérite personnel et l'expérience du passé peuvent répondre jusqu'à un certain point des événements à venir, aucun officier général aujourd'hui ne pouvait guère se flatter de nous présenter plus de motifs de confiance et de garanties morales, que le général Maison.

NEW-SOUTH WALES.

(Du Tasmanian du 29 Février.)

Nous avons reçu des papiers de la Terre de Van Diemen jusqu'au 4 Avril, mais ils ne contiennent rien de fort intéressant. L'ordre en conseil déclarant libres les ports d'Australie et de Tasmanie, y avait été reçu, et semble avoir donné la plus grande satisfaction aux colons. La récolte avait été abondante, et l'on représente les améliorations en agriculture comme étant nombreuses et importantes. Les naturels causaient encore de l'inquiétude, et les vols commis par les domestiques transportés étaient devenus nombreux depuis peu.

Nous avons le plaisir indiscible d'annoncer à nos lecteurs, que les ministres éclairés de sa majesté ont d'un coup de plume fait pour ces colonies ce qui leur donne droit à notre plus vive reconnaissance. Les ports de l'île de Van Diemen et de New-South Wales sont déclarés libres et mis, par rapport au commerce, sur le même pied que ceux de Malte et de Gibraltar. Les vaisseaux de toutes les nations seront maintenant admis sans restriction dans nos ports sur le même pied que les vaisseaux anglais, à l'exception de ceux des États-Unis, tant que l'acte de non-communication ne sera pas révoqué; lorsqu'il l'aura été, nous aurons un commerce libre avec tout le monde.

C'est la une nouvelle glorieuse et qui contribuera plus à l'avancement de notre prospérité que toute autre mesure qu'on aurait pu adopter. Voilà ce que c'est que d'avoir pour notre secrétaire colonial un homme libéral et entendu dans les affaires.

Nouvel établissement anglais. Il a été annoncé en Angleterre, que le gouvernement de ce pays allait former un autre établissement dans la Nouvelle Hollande. Il a été indiqué un point convenable à cette fin, et le Crocodile, commandé par le capitaine J. W. Montague va partir sans délai pour examiner quels avantages il offre comme site de la colonie. Dans le cas où son rapport serait favorable, il y serait envoyé incontinent un nombre de colons.

Il est envoyé tous les ans un vaisseau de Trincomali ou de Madras à la capitale de New-South Wales. Il y a environ un an, un de ces vaisseaux, le Rainbow commandé par le capitaine Sterling longeait la côte de la Nouvelle Hollande, à découvrir une rivière inconnue qu'il a explorée à quelque distance en chaloupes. Il a trouvé les rives belles et fertiles et à tous égards invitant pour des cultivateurs européens. Comme les chaloupes péroraient dans l'intérieur, on aperçut un grand nombre de cygnes qui nageaient dans la rivière, ce qui engagea le capitaine Sterling à lui donner le nom de *River aux Cygnes*. A son retour, il exposa au gouverneur de la terre les perspectives les plus avantageuses de la situation, et pour preuve qu'il parlait avec une entière conviction, il a abandonné le commandement de l'*Rainbow* et a vu avec sa famille, dans le *Crocodile*, sur les rives de la rivière qu'il a découverte.

Pologne. (Varsovie) 18 Août.

(Extrait d'une correspondance particulière.)

Le procès intenté à la société patriotique de Pologne touche à sa fin. Après environ trois ans de détention, le sort des accusés a été enfin décidé par la haute cour nationale. Toutefois, quoique rendu à la fin du mois de Mai dernier, son décret n'est pas encore proclamé. On se souvient que, dans les premières semaines de l'année 1826, aussitôt après l'entreprise des conjurés de Petersbourg, une commission extraordinaire avait été instituée à Varsovie pour rechercher les liaisons que la société patriotique polonaise pouvait avoir avec les conjurés russes. Les arrestations se multiplièrent en Pologne, les prisonniers croisaient. L'enquête dura plus d'une année; tous les journaux de l'Europe en ont publié les résultats.

Mais cette procédure était d'une si monstrueuse irrégularité, que S. M. I. elle-même crut devoir revenir, au mois de Juin 1827, à des formes plus légales. Le sénat du royaume fut constitué en tribunal de la diète, et ouvrit aussitôt ses travaux sous la présidence du vénérable palatin Pierre, comte Bielinski. Le premier acte de ce tribunal fut l'annulation entière des procès-verbaux de la commission d'enquête. Une nouvelle commission de cinq membres fut nommée; et lorsqu'elle eut achevé ses travaux, les accusés furent autorisés à choisir des défenseurs dans le barreau de Varsovie. Les débats publics s'ouvrirent; ils durèrent un mois. Les avocats s'acquittèrent de leurs fonctions avec un talent d'autant plus admirable, que leur rôle n'était pas sans danger.

Dans la dernière séance, les accusés furent autorisés à prendre eux-mêmes la parole. Retenu dans sa prison par ses infirmités, le respectable Stanislas, comte Soltyk, vieillard octogénaire, ne put faire entendre les restes d'une voix qui retentit si souvent pour la défense de la patrie; mais on entendit avec attendrissement le lieutenant colonel Kryznowski, le maître des requêtes Grzymala, et surtout le jeune Plichta, dont le père, conseiller à la cour suprême, assistait aux débats. L'éloquence simple mais pénétrante du jeune accusé, a touché tous les auditeurs jusqu'aux larmes. Au moment où il a parlé des malheurs de sa patrie, on vit pleurer les juges; on vit même des larmes tomber des yeux des généraux. Cette défense touchante a été couronnée du succès. L'accusation de haute-trahison fut d'abord écartée, et le plus grand nombre des accusés complètement absous; quelques-uns seulement ont été condamnés à une détention de quelque mois: le procureur-général Antoine Wyzzechowski avait conclu à la peine de mort.

L'abolition a été prononcée à l'unanimité, moins une voix; mais, qui le croirait jamais? cette voix était celle du général Vineat, comte Krasinski, ancien commandant des lanciers polonais de la garde de Napoléon!... Le comte Krasinski, par un reste de pudeur, insista beaucoup pour que le décret ne mentionnât pas cette circonstance; mais le vertueux Bielinski, appuyé par tous ses autres collègues, a voulu conserver, pour l'instruction de l'avenir, la mémoire du genre de dévouement dont le général Krasinski a donné l'exemple.

Aussitôt que le jugement fut connu, une ordonnance du conseil des ministres, contresignée par le sous-secrétaire d'état de la justice, Woznick, en fit arrêter la publication. On espère que l'esprit de justice de S. M. I. fera cesser cette suspension illégale, et qu'elle n'aura point d'influence sur le sort des accusés, reconnus désormais innocents par la justice de leur pays.

ESPAGNE.

MADRID, 21 août

(Correspondance particulière.)

Hier au soir, le 4e régiment d'infanterie de la garde, sous les ordres de M. Espeleta, a quitté la capitale pour se rendre en Catalogne. Cette province est de nouveau couverte de bandes qui, d'après les rapports mêmes du comte d'Espagne au gouvernement, deviennent de jour en jour plus redoutables. Lorsqu'elles se croient en force pour soutenir une attaque, elles attendent de pied ferme les troupes envoyées contre elles; si, au contraire, elles jugent peu prudent d'accepter ce combat, elles s'enfoncent dans les montagnes, et échappent à toutes les poursuites. Le comte d'Espagne a divisé la principauté en deux parties, dont l'une comprend la Haute Catalogne, commandée par le général Monet, et l'autre la Basse Catalogne, qui est commandée par le général Sarsfield.

Sous le nom d'un tiers, un des principaux fonctionnaires de l'état vient de faire une négociation d'environ 20 millions de réaux (5 millions de francs) en traites tirées par le gouvernement sur les caisses de la Havane, où elles seront acquittées à raison de 560 mille réaux par mois (200 mille fr.) jusqu'à entier paiement. La tierce personne n'a accepté ces valeurs qu'à 26 pour cent de perte, et à condition qu'en cas de non paiement, la dette sera inscrite au grand livre. Ce fonctionnaire a adressé ces traites à plusieurs riches Espagnols américains qui sont à Bordeaux, et qui les ont acceptés à 11 pour cent de perte seulement; ce qui laisse au premier négociateur un bénéfice de 15 pour cent, et en outre l'avantage de toucher sur le champ le montant des traites, tandis que le gouvernement lui a accordé trois, six et douze mois de termes pour opérer les versements.

M. Arrieta, qui vint il y a quelques mois de la Havane, et se rendit à Paris pour y contracter un emprunt d'environ 6 millions de réaux pour le compte de l'île de Cuba, et afin de compléter la somme demandée par le roi à l'intendant général de la Havane don Claudio Phillos, n'ayant point trouvé de prêteurs, revint à Madrid, où quelques capitalistes lui ouvrirent leurs bourses. M. Arrieta fut remboursé de cette somme par le gouvernement en ordonnances sur quelques intendans des provinces de l'Espagne, qui reçurent l'injonction de les acquiescer, de préférence à toute autre obligation. L'intendant de la province de Cadix, ayant négligé de payer avec exactitude, vint d'être puni d'un mois de suspension. Cet exemple a agi sur l'esprit de ses collègues, qui acquiescent les ordonnances en question avec beaucoup d'empressement.

Il paraît que tout ce qui était dû à la maison du roi vient d'être enfin payé; ce paiement a absorbé environ 43 millions de réaux, qui ont été pris dans les caisses du trésor public et sur la somme que la frégate *Pelu* avait apportée de la Havane.

En outre des décrets qui doivent paraître incessamment, et dont je vous ai déjà annoncé la publication, on parle aussi d'un décret d'amnistie qui permettra aux Espagnols expatriés de revenir en Espagne; d'un autre décret qui donnera une nouvelle forme au conseil d'état en le divisant en sections de guerre, des finances, de la marine, afin que ces sections puissent travailler avec chacun des ministres; enfin on annonce encore un décret qui fera du conseil de Castille un tribunal suprême de la guerre, en lui relevant les fonctions consultatives et administratives qu'il a dans d'autres branches.

Les lettres que nous recevons de Santiago nous mandent qu'on voit passer par cette ville quelques colonies constitutionnelles portugaises qui retournent en Portugal pour tâcher de profiter de l'amnistie; ces infortunés ayant épuisé toutes leurs ressources, mouraient de faim en Espagne, où les autorités leur refusaient toute espèce de secours, et les menaçaient même d'employer la violence pour les obliger à quitter le pays, attendu que le délai qui leur avait été accordé pour y rester était expiré.

On ne doute pas qu'en cela le gouvernement espagnol n'agisse de concert avec l'usurpateur, afin d'empêcher que ces militaires, réunis sur un même point, puissent rentrer en Portugal aussitôt que les intentions de don Pedro seront connues à l'égard de ce royaume. Les mêmes lettres ajoutent que les réfugiés qui ont déclaré s'embarquer dans les ports de la Gajce pour l'An-

gleterre, pour la France, quelques-uns pour le Brésil, et en général les militaires pour Madère et les îles du Cap-Vert, où ils espèrent pouvoir encore donner des preuves de leur fidélité à leur roi légitime.

PORTUGAL.

Londres, le 6 Septembre.

(Extrait d'une lettre de Lisbonne du 10 Août.)

Un arrivage récent du Brésil mentionne que l'on y pensait que Don Pedro demanderait l'assistance de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre pour soutenir sa légitimité.

Un brig de guerre portugais est arrivé de Madère. Le Gouverneur faisait tous ses efforts pour fortifier l'île, et est déterminé à tenir jusqu'à la dernière extrémité. Toute personne, de toute nation, a le choix de quitter l'île avant une époque spécifiée, ou de prendre les armes pour sa défense. Les vaisseaux qui ont été envoyés d'ici pour la soumettre, n'étaient pas équipés à moitié, et la force militaire n'excède pas deux mille. Madère si bien fortifiée par nature, avec quelques troupes tranquilles, et des cœurs courageux, peut faire une forte résistance; et on ne peut guère douter que l'assistance du Brésil attendue depuis si longtemps, ne soit déjà arrivée. Don Miguel agit toujours avec la même tyrannie qu'il a déjà fait, et il ne manquera pas d'argent, si des moyens injustes peuvent lui en procurer. Il en demande, et s'il n'est pas donné, l'emprisonnement et la violence sont employés. Des souscriptions volontaires ont été mises sur pied par les prêtres dans toutes les paroisses, pour assister les fonds publics. L'expédition contre Madère a toute été faite à crédit, il n'a pas été payé un denier aux marchands et autres qui lui ont prêté leur assistance.

Le biens de toutes les personnes convaincues de trahison, sont confisqués; un tiers est pour la couronne, un tiers pour le juge et l'autre tiers pour le délateur. On fait les procès aux personnes et on les condamne, mais sans leur permettre de faire la moindre défense.

Il est dit positivement dans des lettres de St. Petersbourg, que l'Empereur de Russie a déclaré sa désapprobation décidée de la rébellion de Don Miguel, et sa détermination positive de soutenir les droits de Don Pedro au trône de Portugal.

Le Marquis de Chaves qui a été la première personne à prendre parti en faveur de Don Miguel, est revenu il y a quelque temps d'Espagne; mais étant un trop grand favori, Miguel en est devenu jaloux, et il a été pris et jeté en prison. Son crime sera la sédition.

MAROC.

Il paraît par des lettres de la Méditerranée, que l'empereur de Maroc est assez hardi pour risquer d'avoir quelle avec trois des grandes puissances de l'Europe, ayant saisi et détenu le brig anglais *le Persévérance*, et deux autres vaisseaux, l'un portant le pavillon russe, et l'autre, le pavillon autrichien. Le consul-général d'Angleterre a protesté formellement contre la saisie de *le Persévérance*, et a envoyé à l'empereur la demande de sa libération. Le prétexte pour sa détention était que ce vaisseau n'était pas pourvu d'un passeport pour la Méditerranée.

BUCHAREST, 9 août.

Toutes les nouvelles du grand quartier-général sont favorables aux Russes. Silistrie est étroitement bloquée. Les garnisons turques de Gurgero, Routhouk, Calafat et Widdia, qui sont très fortes, font de temps en temps des sorties dans la petite et dans la grande Valachie. On attend prochainement des renforts considérables pour mettre un terme à ces incursions. Les lettres de Varsovie annoncent que les troupes polonaises ont reçu ordre de se mettre en marche.

ILES IONIENNES.

Corfou, 4 août.

Vingt neuf bâtimens d'Alexandrie, chargés de troupes et de vivres sont entrés à Navarin. Ibrahim-Pacha fait dévaster toute la Morée par son armée. Les armées anglaise et française, informées de cet événement, se sont dirigées avec toutes leurs forces vers Navarin.

Velly Bey, capitaine Albanais, s'est emparé, à la tête de 8,000 hommes, des forteresses d'Arta, et de Prevesa. Le frère de ce valeureux Albanais a fait payer à Reschid Pacha une rançon de 600 bourses.

On vient de confirmer qu'Ibrahim refuse d'évacuer le Péloponèse. Les armées alliées ont envoyé un aviso signifier au Vice-Roi que si la Morée n'était pas libre dans un mois, ils bloqueraient Alexandrie. Ibrahim pressé par la famine, a tenté un coup de main sur Pyrgos; mais cette tentative, qui avait pour but de lui procurer des subsistances, a complètement échoué.

ALLEMAGNE. (Nuremberg) 27 août.

Notre gazette annonce que S. A. I. le grand-duc Constantin a reçu, de l'Empereur son frère, l'ordre de mettre sur le champ en marche trente mille hommes de l'armée polonaise. Ils partiront à l'instant de leurs cantonnemens; ils sont destinés à faire partie de l'armée du général Saken. On ne doute pas qu'un second corps d'armée ne reçoive bientôt la même destination. Cet événement est attendu avec impatience par l'armée polonaise. S. A. I. le Czarnowitz grand-duc Constantin ne prendra pas de commandement; il continuera à résider à Varsovie. On parle cependant d'une visite que le grand-duc doit faire à l'impératrice-mère qui est revenue à St. Petersbourg après le départ de la famille impériale.

BAVIÈRE.

LEMBERG, 19 août.

Des rapports parvenus au quartier-général des troupes autrichiennes cantonnées dans notre province, annoncent qu'un courrier extraordinaire expédié par le feld-maréchal comte de Wittgenstein, est arrivé au quartier-général à Lublin, avec des dépêches d'une haute importance pour le généralissime grand-duc Constantin. Peu après le bruit s'est répandu à Lublin que l'armée polonaise allait incessamment être passée en revue, et qu'ensuite une forte division d'infanterie et de cavalerie, avec du canon, se mettrait en marche pour se porter vers le Danube. On ajoutait que ces troupes se rendraient à leurs destinations à marches forcées.

PRUSSE.

On mande de Breslaw que les troupes Prussiennes qui formeront un camp dans les environs de cette ville, sont au nombre de 40,000 hommes, et que jamais en temps de paix, il n'en a été rassemblé autant en Silésie, pour exécuter des manœuvres.

BULLETINS RUSSES.

LONDRES, 7 Septembre.

Nous avons reçu assez tard cette après-midi, trois bulletins de l'armée russe. Le premier daté de Schumla, le 7 Août, contient le détail des opérations qui ont eu lieu contre cette forteresse. Il ne s'y était pourtant rien passé de remarquable depuis le départ de l'empereur, à l'exception d'une canonnade entre les tirailleurs turcs et ceux des postes avancés de l'armée russe. La position russe avait été complètement fortifiée. Les positions des Turcs avaient été reconnues, et l'on avait trouvé qu'ils avaient, sur une chaîne de hauteurs qui touchaient leur flanc gauche, de vastes retranchemens flanqués de bastions. Le bruit courait que Schumla manquait de provisions et particulièrement de fourrage pour la cavalerie, qui n'était pas sortie de la place. Le second bulletin est daté de Verna, le 11 Août, et il contient le détail des opérations de la flotte et de l'armée russes contre cette forteresse. Le 7 au soir, les Turcs firent une vigoureuse sortie pour déloger les Russes de leur position; mais après un combat meurtrier, qui dura jusqu'au coucher du soleil, ils furent repoussés; et se retirèrent dans la place, après avoir éprouvé une grande perte. Durant la nuit du 7 ou 8, la

flottille russe fit une attaque contre celle des Turcs, et malgré une résistance désespérée, elle réussit à prendre et à couler à la flotte 14 vaisseaux, outre les canons et les munitions. Les Russes n'eurent dans cette affaire que quatre hommes tués et 27 blessés.

Le 9 les Turcs firent une nouvelle tentative pour déloger les Russes de leurs positions; mais ils furent repoussés et poursuivis jusqu'au pied des ramparts. Dans ces sorties, les Russes ont eu 25 hommes tués et 37 blessés. Les Russes disent qu'ils ont repoussé avec un égal succès les sorties de Silistrie.

Odessa, 13 Août.—Dimanche dernier, l'empereur est venu en ville, à la résidence de l'impératrice, pour entendre le service divin. Sa majesté donna ensuite une audience privée à Lord Heytesbury, l'ambassadeur extraordinaire d'Angleterre, qui est arrivé ici le 9; après quoi, son Excellence a eu l'honneur d'être présentée à sa majesté l'impératrice et au grand-duc Michel. Nous entendons dire que sa majesté partira le 22 pour retourner à son armée. Il est certain que ce jour-là, tous les renforts, qui se montent à près de 85,000 hommes, auront joint l'armée de Schumla, et qu'il sera fait une grande attaque, à moins que les opérations qui se feront en attendant, n'aient amené plutôt le développement de la grande crise.

Suivant le *New-Times*, la retraite du Czar à Odessa avait pour but d'éviter Lord Heytesbury.

Les Turcs sont activement employés à fortifier Sophie Nissa, et toutes les villes et delles qui se trouvent dans cette direction.

Le *Journal des Débats* dit que la position du général Rudiger à Eski Stamboul, (sur le chemin de Bazaric à Preved), lui donne le commandement de la principale route, et lui permet de couper la communication de la capitale avec Schumla. Il n'en est pas ainsi; l'avant-garde russe n'est pas sur la grande route, et n'y sera pas avant d'avoir atteint Preved; et même alors elle ne sera pas en état de couper la communication d'Andrinople à Schumla. Le Sultan forme une vaste réserve derrière le Balkan, au pied de Varna, dans les environs d'Aidos et d'Ensinch, d'où il se propose de contester le passage du Balkan. Il doit commander en personne, aussitôt qu'il aura fait partir de la capitale toutes les troupes nécessaires.

Gallipoli, sur les rives de l'Hellespont, est mis sur l'établissement de guerre, et deux pachas ont été envoyés aux châteaux des Dardanelles.

Des lettres de la capitale de la Russie ne déguisent pas le fait qu'il a été ordonné de nouvelles levées sur un plan très étendu, et que plusieurs corps de troupes disponibles doivent être envoyés sur le théâtre de la guerre. Elles disent aussi que les pertes des Russes ont été infiniment plus grandes que de l'avaient les bulletins, et que les fatigues et les privations endurées par les troupes sont d'une nature tout-à-fait décourageante.

On est aussi persuadé dans les cercles diplomatiques à Paris, qu'il a été pris des arrangements entre la France et la Russie, avant le départ de l'expédition de Toulon, pour le cas où l'une ou l'autre ou toutes les deux seraient arrêtées dans leur carrière, par des mouvements combinés ou séparés de la part de la Grande Bretagne et de l'Autriche; on ajoute même dans des lettres d'un haut caractère politique, qu'il ne se passera pas beaucoup de temps avant que cette convention soit publiée.

La campagne de Turquie peut maintenant être regardée comme terminée pour la présente saison. Le passage du Balkan ne s'effectuera pas en 1828, et si Varna est en état de tenir pendant quelques mois, les Russes seront probablement obligés d'aller hiverner sur la rive septentrionale du Danube.

La guerre a donc pris une tournure inattendue, et les petits politiques, qui l'avaient terminée presque avant qu'elle fût commencée, peuvent maintenant s'amuser à rire les uns des autres.

Québec, 11 Octobre.

Par l'arrivée en 31 jours, du navire *John Francis* il a été reçu des papiers de Londres jusqu'au 5 Septembre, et de Liverpool jusqu'au 6. Le capitaine Miller a eu la politesse de nous en donner communication. Voici un sommaire de leur contenu. Il n'avait pas été reçu de nouvelles officielles du Théâtre de la guerre. Des avis reçus par la voie de Paris portaient que les Russes étaient encore devant Schumla, et que les Turcs avaient été pressés de manière à avoir besoin d'un renfort, qui avait été envoyé au montant de 10,000 hommes, sous les ordres du Grand-visir.

Il est dit d'après des lettres d'Odessa du 26 Août, que l'avant-garde du général Rudiger avait non seulement occupé Eski Stamboul, mais s'était avancée plusieurs milles au-delà sur le chemin qui mène en droite ligne à Constantinople.

Le *Morning Chronicle* du 5 Septembre dit: Ces avis détruisent toutes les nouvelles des difficultés des Russes devant Schumla, répandues avec tant de détermination depuis quelques jours. S'il y avait eu la moindre vérité dans ces rapports, au lieu de pousser en avant un grand corps de troupes, les Russes se seraient tenus sur la défensive, en attendant que les renforts qui étaient en marche pour les joindre fussent arrivés. Cependant il est probable qu'ils seront détenus devant Schumla plus long-temps qu'ils ne s'y attendaient. Ils s'attendent évidemment à trouver cette place ainsi que Varna sans défense, et ils ont accéléré leur marche dans l'espoir de surprendre au moins l'une d'elles. Ils s'efforcent, à la date des dernières nouvelles, de réparer cette erreur, et nous supposons d'après le caractère indolent et imprévoyant des Turcs, qu'il n'ont pas rencontré d'obstacle très difficile; dans le fait, la marche du général Rudiger par le chemin de la capitale montre qu'ils n'en ont rencontré aucun.

On rapporte ailleurs que les Russes avaient résolu de réduire Schumla par la famine, et de ne pas tenter de la prendre d'assaut, à cause de la résistance désespérée, que feraient les troupes qui sont renfermées dans cette place au nombre de 80,000 hommes.

On s'attendait que le parlement impérial s'assemblerait pour l'expédition des affaires, vers le 24 Novembre, temps auquel on supposait que sa grâce le premier ministre proposerait les premières mesures qu'il avait en contemplation pour l'ajustement de la question des catholiques.

Il n'avait pas été nommé de successeur au Duc de Clarence.

Marché aux grains. Londres, 3 Sept. Lundi dernier es meneurs en général manifestèrent évidemment une disposition à baisser le prix de la farine; mais quelques uns des manufacturiers s'étant déterminés à suivre un autre plan, ils réussirent à la tenir à l'ancien prix de 65s. par sac; ce qui ne doit être regardé comme un quinquage nominal; car à peine peut-il s'effectuer une vente à ce prix. Depuis Lundi, les approvisionnements de toutes sortes de grains ont été assez considérables, et s'en fait si peu de ventes, que les prix doivent être regardés comme les mêmes que ce jour là, avec tendance à une nouvelle baisse. Il ne s'est point vendu de blé consigné (*bonded*).

Liverpool, Samedi, 6 Septembre. Bled du Canada, vieux, ss. nouveau, 8s 9d. Frome, donc du Canada, 36s. Il a été vendu 340 quarts de potasse, aux prix de la semaine dernière.

L'armée. Une lettre d'un officier du 58e régiment, dit que son régiment s'attendait à recevoir l'ordre de s'embarquer pour le Canada. On disait aussi qu'il était probable que le 17e régiment s'embarquerait pour ce pays, au printemps.

Son Excellence le major-général Sir John Colborne, nommé Lieutenant-Gouverneur du Haut-Canada, devait s'embarquer dans le paquebot de Septembre, qui partait de Cowes vers le 5 du mois.

Par le paquebot Birmingham, il a été reçu à New-York des journaux de Londres jusqu'au 7, et de Liverpool, jusqu'au 8 de Septembre. On trouvera dans notre feuille d'aujourd'hui de copieux extraits de ce que ces journaux contiennent de plus intéressant.

L'article suivant a été écrit avant la réception des nouvelles apportées par le Birmingham.

Il paraît que les troupes françaises parties de Toulon non seulement ne trouveront pas la Morée évacuée, mais ne seront pas simples et tranquilles spectatrices de son évacuation. Suivant les dernières nouvelles, on avait avancé deux faussetés, en disant qu'Ibrahim avait témoigné le désir de se retirer du Péloponnèse avec ses troupes, et qu'il était parti des bâtimens de transport d'Alexandrie pour le ramener. Il paraît maintenant qu'Ibrahim est déterminé à rester, et que les transports, qui sont partis en effet d'Alexandrie, et arrivés dans le port de Navarin, ne sont pas venus chercher le fils d'Aly Pacha, mais lui apporter des munitions, des vivres et de nouvelles troupes. Si Ibrahim a eu réellement le dessein de retourner en Egypte, et qu'il ait présentement celui de demeurer dans la Grèce, ce changement de résolution ne peut guère venir que d'ordres récents du Sultan; d'où il semblerait que l'expédition française ne peut agir sur l'offensive, sans donner à la Turquie le droit de regarder la chose comme une déclaration de guerre de la part de la France; et si elle n'agit pas offensivement, nous ne voyons pas comment elle pourra être employée utilement pour les Grecs, du moins autant que le comportent ses moyens. Cet armement, qui ne serait pas assez considérable pour une guerre offensive, si la plus grande partie des troupes turques n'étaient pas employées contre les Russes, l'est trop pour garnisonner les seules places fortes qui sont entre les mains des Grecs, et qui paraissent l'être à-peu-près suffisamment. Il y aurait pourtant encore un moyen pour les Français de ne pas paraître agir tout-à-fait directement contre les Turcs; ce serait de remplacer entièrement les garnisons grecques, qui alors pourraient former une armée active, et tenir la campagne. Sans doute, ce procédé ne pourrait point passer pour neutralité vis-à-vis d'une puissance disposée à la guerre; mais dans la situation où se trouve la Turquie, il est très probable qu'elle feindrait de n'y pas faire attention. C'est peut-être en conséquence de la nouvelle tournure que les affaires paraissent prendre dans la Morée, qu'on dit qu'il va partir de Toulon une nouvelle expédition, ou un renfort pour celle qui est déjà partie.

Le paragraphe suivant confirme notre conjecture, (basée sur des avis antérieurs), quant aux ordres envoyés à Ibrahim Pacha.

Lorsque le Sultan fut informé de l'expédition française pour la Morée, il fut tenu plusieurs conseils, où il fut discuté si la guerre ne serait pas déclarée contre la France. La question ne fut pas décidée affirmativement, mais il fut envoyé des firmans à tous les pachas de l'empire, aux commandans des places maritimes, et enfin à tous les officiers de sa Hautesse, leur enjoignant de se tenir prêts contre toute surprise de la part des Français, qui étaient soupçonnés d'adhérer à la cause des infidèles. Cet ordre fut particulièrement adressé au Pacha d'Egypte, avec défense de faire aucune démarche pour retirer ses troupes de la Morée.

Dans la Cour du Banc du Roi, hier, (Mercredi), a été jugée par jury spécial, la cause de Richard Harris vs. Nuhwa Moore, propriétaire du Canadian Courant, pour calomnie et diffamation du caractère dit teméraire. Le jury, après avoir entendu les témoignages et les adresses des avocats, adjuga 10s. de dommages. Le Solliciteur-général et Mr. Driscoll pour le demandeur; Messrs. Boston et Adams pour le défendeur.—Gazette.

Vol avec Effraction.—Dans la nuit de Vendredi dernier, le magasin de peinture de Messrs. R. et H. Corse, a été enfoncé.—Les voleurs entrèrent dans la cour par quelque voie inconnue, et au moyen d'un ciseau et d'une barre d'acier, forcèrent une porte de fer en la pliant du bas en haut, suffisamment pour entrer—ils coupèrent ensuite un panneau de la porte de bois intérieure et entrèrent dans le magasin, où ils enlevèrent environ dix piastres en petite monnaie, fouillèrent les marchandises, et ressortirent par la porte de la cour. Il paraît que l'argent était le seul objet de leurs recherches, car plusieurs articles précieux et peu massifs, leur passèrent par les mains, sans qu'ils les aient enlevés. Ils laissèrent derrière eux, le ciseau et la barre d'acier ainsi que quelques allumettes et du tondre.—Courant.

Les Bureaux et Hangars d'Inspection de Messrs. Moore, Murray & Co., ont été enfoncés dans la nuit de Vendredi dernier; les serrures du pupitre ont été brisées, et le contenu en a été pillé, et une valise appartenant à Mr. Hartley fut portée du Bureau dans la cour, où il fut ouvert, et un paquet de différents papiers en a été enlevé avec quelques autres articles de peu de valeur (y compris 30 ou 40 pièces de vieille monnaie et deux frocs d'inspecteur, marqués W. M.) et d'après la conduite honorable de ces coquins en ne touchant nullement aux provisions ni aux meubles du bureau, il est à présumer que leur unique but était de trouver de l'argent; si en est ainsi, Mr. H. sera fort obligé à ces Messieurs, s'ils veulent lui renvoyer ses papiers.—Ibid.

Mardi matin, vers deux heures, le feu prit dans le moulin à foulon situé au bas des rapides de la Chine, et consuma en peu de temps, non seulement le bâtiment, mais encore le moulin à farine appartenant à Mr. Lachapelle, et la manufacture de clous de Mr. Harwood, ces deux moulins étant contigus au premier. Le feu commença à ce qu'on suppose dans la chambre, à garder du moulin à foulon, où il y avait un poêle de tôle. On nous dit que le moulin de Mr. Lachapelle était assuré pour £1000 ou plus: la manufacture de clous n'était pas assurée; conséquemment la perte doit être considérable. Herald.

Le secrétaire de l'Hôpital général de Montreal, en l'absence du trésorier, a beaucoup de plaisir à accuser la réception de £15 comme don fait à l'institution de la part des Messieurs du Séminaire, par les mains de Messrs. Richards. C'est le deuxième don fait par ces

divorcés messieurs de pul. huit mois; le premier était de £25.—1618.

DÉCÈDES.

A la Nouvelle-Orléan, le 23 Août dernier Mr. Ant. Sicard, Menuisier, ci-devant de cette Ville. Aux Trois-Rivières, mardi le 7 du courant, Louis Robert Talbot, écuyer, médecin. Etabli depuis plusieurs années en cette ville, il avait su mériter par son intégrité, ses talents et son assiduité dans l'exercice de sa profession, la confiance, le respect et l'amitié de ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. Dans le commerce de la vie, chacun sait quel était son mérite. Mais si toutes ces qualités pouvaient être surpassées, il n'y aurait qu'à dire, que ses infatigables travaux patriotiques étaient de nature à commander ce sentiment. En proie à une maladie qui le minait depuis longtemps, il a su montrer, dans son malheur, le courage et l'indépendance qui l'avaient toujours distingué; la religion étant son bouclier, le ciel est sans doute la récompense de ses vertus, et de sa résignation héroïque.

VENTES PAR DECRET.

DISTRICT DE MONTREAL.

James Brown vs. Peter Devins, curateur aux biens: 1°. Le lot n° 3 dans le rang sud du township de Potton 2°. Les n° 5, 6, 7, et 10 dans le rang, 7 contenant chacun 200 acres. Au bureau du shérif, le lundi 27 octobre, à 10 heures.

John Fisher et autres vs. François St. Onge: Un lot de terre en la paroisse Saint Ours, de 50 pieds sur le chemin du roi sur 70, avec maison à deux étages et autres bâties. A la porte de l'église de la paroisse susdite, le lundi 27 octobre, à 10 heures.

J. B. H. de Rouville vs. Pierre Larrivée: Une terre au second rang de la seigneurie Rouville, de 2 arpens sur 27. A la porte de l'église de la paroisse susdite, le 27 octobre, à 10 heures.

Thoussaint Pothier vs. Joseph Poudron: 1°. Un emplacement sur la rue Constant, dans le fief Lagache-tière, de 55 pieds sur 124. 2°. Un autre emplacement au même lieu de 108 pieds sur 110, avec maison à deux étages et autres bâties. Au bureau du shérif, le lundi 27 octobre, à 11 heures.

John Samuel McCord vs. Michael Shinnick: Un emplacement au faubourg Saint Anne de Montréal, sur la rue Nazareth, de 40 pieds sur 80. Au bureau du shérif, le 27 octobre, à midi.

E. M. Leprohon et autres vs. Joseph Carreau: Une terre en la paroisse Sainte Marie de Monnoir, de 3 arpens sur 30, bornée en front au ruisseau Sainte Marie, avec maison, grange et autres bâties. A la porte de l'église de la paroisse susdite, le mardi 28 octobre, à 10 heures.

Louis Boyer dit Quintal vs. François Lacroix: 1°. Un emplacement, rue Barclay, faubourg de Québec, de 37 pieds sur 80, avec 2 maisons. 2°. Deux emplacements sur la rue Visitation, dans le même faubourg, chacun de 63 pieds sur 118, avec deux maisons en bois. 3°. Deux emplacements au faubourg de Québec, rue Panet, chacun de 88 pieds sur 118, avec une maison en bois. Au bureau de shérif, le mardi 4 novembre, à 10 heures.

Christophe Monjeau vs. Thérèse Delphose: 1°. Un emplacement au village de Varennes, de 2 arpens en superficie, avec maison, hangar et autres dépendances. 2°. Une pièce de terre en bois de bout en la paroisse de Belœil, Grand Côteau, de 1 arpent sur 24. 3°. Une prairie de 1 arpent 40 pieds de front sur 61-2 arpens de profondeur. 4°. Un emplacement au village de Varennes de 10,000 pieds en superficie, avec un hangar et autres bâties. 5°. Un emplacement au même lieu, de 120 pieds carrés, sur la rue Sainte Anne, avec maison, écurie et autres dépendances. A la porte de l'église des paroisses respectives, les nos. 1, 3, 4, et 5, le lundi 20 octobre, et le n° 2, le mardi 21 du même mois, à 10 heures.

Joseph Whitman vs. Austin Adams curateur en justice: Une pièce de terre en la seigneurie de Léry, étant la moitié sud du lot 21, dans la seconde concession, contenant 2 arpens sur 28, avec maison de pièces sur pièces. A la porte de l'église de Blairfindie, le lundi 20 octobre, à 10 heures.

Alexander Grant vs. Jacob Marston, curateur à Richard Carlick, absent: Un emplacement et maison, à la pointe à la Fortune, paroisse de Sainte Magdelaine de Rigaud. A la porte de l'église du lieu, le mardi 9 décembre, à 11 heures.

Freeman Nye vs. Henry Hoyle: 1°. Les nos. 62 et 63 dans le cinquième rang, et les nos. 77 et 78 dans le sixième de la seigneurie de Lacole, faisant ensemble 338 arpens en superficie, avec diverses bâties. 2°. Une autre étendue de terre consistant en les nos. 1, 2, 3 et 4 dans le sixième rang de la seigneurie susdite, faisant ensemble 443 arpens en superficie, avec les dépendances. 3°. Le no 76 dans le 5e rang de la même seigneurie. A la porte de l'église du lieu, le mardi 9 décembre, à 11 heures.

John Striver vs. Peter Devins, curateur à Thomas Shearer, non résident: Le lot n° 9 dans le 1er rang du township de Hemmingford, de 210 acres en superficie, avec maison. Au bureau du shérif, le mardi 9 décembre, à 11-2 heures.

John Torrance vs. William Johnson: Un lot de terre au faubourg Saint Antoine, sur la grande rue, de 45 pieds de front sur 1 arpent de profondeur, avec maison et autres bâties. Au bureau du shérif, le mardi 9 décembre, à midi.

Mary Ann McDougall et autres vs. Robert McRobb: 1°. Les nos. 1, 2, 3 et 4, au 1er rang, 1, 2, 3 et 4, au 2d rang, et 1, 2, 3 et 4, au 3e rang du township de Chatham, faisant en tout 2,000 acres de terre, avec maison et autres dépendances. 2°. Un lot de terre indivis, faisant partie de l'Isle au Chat. A la porte de l'église des lieux respectifs, le n° 1er le 9, et le 2d le 10 décembre, à 10 heures.

Jas. Martin Holwell vs. Brook Bridges Stephens: Un lot de terre au faubourg de Québec à Montréal sur la rue de l'Eau, de 166 pied se. front sur une profondeur indivise. Au bureau du shérif, le mercredi 10 décembre, à 1 heure.

Louis Boyer dit Quintal vs. François Lacroix: 1°. Un emplacement, rue Barclay, faubourg de Québec, de 37 pieds sur 80, avec 2 maisons. 2°. Deux emplacements sur la rue Visitation, dans le même faubourg, chacun de 63 pieds sur 118, avec deux maisons en bois. 3°. Deux emplacements au faubourg de Québec, rue Panet, chacun de 88 pieds sur 118, avec une maison en bois. Au bureau du shérif, le mardi 4 novembre, à 10 heures.

J. S. McCord et autres vs. Noah Jackson: Deux lots de terre au faubourg Sainte Anne, étant les nos. 154 et 155 de 45 pieds sur 80, sur la rue Dalhousie, avec maison en bois à deux étages. Au bureau du shérif, le mardi 18 novembre, à 10 heures.

Henriette Guichard et autres vs. Nathaniel Garland: Une pièce de terre en la seigneurie Saint Amand, consistant en 50 acres du lot 45, avec un verger de pommes. A la porte de l'église de la Trinité, le mercredi 19 novembre, à 10 heures.

Edward Ransom vs. Frédéric Stemm: Une terre en la paroisse Saint François de Salles sur l'Isle Jésus, de 3 arpens sur 18 et 9 perches ou environ, avec maison, deux granges et autres dépendances. 2°. Une pièce de terre en bois de bout de 1-3 arpent sur 10 ou 11 arpens, au même lieu. A la porte de l'église de Terrebonne, le mercredi 19 novembre, à 10 heures.

Samuel Gerrard vs. George Gregory et autres: Une ferme à la Longue-Pointe, de 184 arpens en superficie, avec maison, écurie et grange, et autres bâties. A la porte de l'église de la paroisse susdite, le mardi 25 novembre, à 11 heures.

VENTE PAR ENCHÈRE.

PAR AUSTIN CUVILLIER.

A Sa Chambre d'Encaen, Samedi prochain, le 19 du courant, à Deux heures, seront vendus, argent comptant seulement, Deux Balles Draps superfins olive, grisâtres et bleus. Une do. do. de seconde qualité, Quatre do. do. commun, Une do. Flanelle rouge, Une do. blanche, Plusieurs Ballots de Cotonades, tels que Coton à carreaux, Schalés, Mouchoirs, Indienne, Coutil, &c. DE PLUS. Le reste d'un Magasin en détail de campagne. A. CUVILLIER, E. & C. 15 Octobre 1828.

Meubles de Ménage, Vaiselle, &c.

A Sa Chambre d'Encaen, LUNDI prochain, le 20 du courant à Deux Heures, seront vendus, Les articles ci-dessous appartenant à une personne qui est maintenant absente de la province, 2 Secrétaires ou Commodes, Une Table à diner d'acajou à patentes complète, du coût de £83, Un élégant Lavoir d'acajou, Une Chaise d'enfant d'acajou, Une Boite d'acajou pour vaiselle, &c. 2 Garnitures de Corniches dorées pour rideaux de fenêtre, 8 paires Jalousies, 5 do. en contrevents, Cafetière d'argent, Porte-Vinagrerie d'argent, Sucrier et Pot au lait de do. deux paires Chandeliers argentés double, à bord d'argent, avec branches, Mouchettes et porte-mouchettes argentés, élégantes Salières à bordures dorées, Papiers argentés, Porte-carafes, do. &c. DE PLUS, Une Presse à empaqueter, un Coffre de fer, deux Poêles à cuisine, un do. double, 3 do. simples, et une variété d'autres Meubles. AUSTIN CUVILLIER. 15 Octobre 1828.

PAR J. A. CARTIER.

VENTE PAR LOTS.

AUJOURD'HUI, le 11, et LUNDI le 15 du courant, aux Magazins du Soussigné, seront vendus sans réserve, à un crédit libéral, environ, 400 Lots de MARCHANDISES bien assorties. DE PLUS, Le Fond restant d'un Magasin en gros, consistant principalement en Drap, Casimire, Flanelle, Baize, Bas, &c. de laine, &c. La Vente commencera à UNE heure, auquel temps, les conditions seront énoncées. J. A. CARTIER. 11 Octobre 1828.

VENTE CONSIDÉRABLE DE DRAPS, &c.

A Sa Chambre d'Encaen, Samedi le 18, et Lundi le 20 du courant, seront vendus sans réserve et en lots convenables aux acheteurs, 10 Balles Draps superfins, fins et communs de couleurs assorties, 5 do Flanelle rouge, blanche, verte et jaune, 4 do Flessingue blanchâtre, noir et mêlé, 3 Caisses Casimire bleu, noir et mêlé, 2 Balles Ratine cramoisie, blanchâtre et grise, 1 do Baize verte, 2 do Bonnets rouges, Bonnets écossais et Comfortes de laine, 4 do Couvertures à Roses et à Points, 1 do Tapis de Bruxelles, 5 do Bombazette noire et de couleurs, Avec une variété d'autres Marchandises. Les conditions seront libérales et énoncées au temps de la vente qui commencera chaque jour à une heure précise. J. A. CARTIER. 11 Octobre 1828.

Vente de Poêles, Chaudières à potasse, Faissezaux creux, &c. de St. Maurice et des Trois-Rivières. Aux Magazins de Mr. John Porteous, Rue Notre Dame, Mercredi le 22 du courant, seront vendus sans réserve, 125 Poêles simples et doubles, tous de nouveaux patrons. —Aussi— Une quantité de Poêles de Franklin, Grilles de Cheminées, Chaudières à Sucre, Canards, &c. &c. La vente à une heure, auquel temps les conditions seront énoncées. J. A. CARTIER.

BREVIAIRES.

LE Soussigné vient de recevoir quelques exemplaires du Breviarium Romanum—Paris 1828, qu'il offre à l'attention de messieurs du clergé de ce Diocèse. Frs. A. Larocque. Montréal 28 Aout 1828.

LE SOUSSIGNÉ offre à vendre les articles suivants qui se débarquent du Deu Drop et du Thais: 100 Sacs poivre noir, 12 Caisses Canelle, 40 Caques Sel d'Eprom (100 ts par Caque) 6 Caisses Indigo—Huile à Salade, Sucre des Indes, Piment, Chandeliers de Spermaceti, &c. Deplus, 500 Caques Cloux à rose assortis 124 Caisses Tôle, Acier, &c. &c. BENJAMIN HART. Montréal, 4 Octobre 1828. 6f.

À LOUER.

ET prendre possession immédiatement, la partie de la Maison et Magasin, dans la rue S. Paul, et de plus une Voute à deux étages, tenant à la dite Maison ci-devant occupé par Mr. EUSTACHE PREVOST. Pour les Conditions s'adresser au propriétaire sur les lieux. JOSEPH NORMANDEAU. 23 Montréal, 26 Juillet 1828.

À VENDRE DE GRÈ-À-GRÈ.

UNE TERRE bien située au sud de la Rivière Lachigan, dans la paroisse de L'Assomption, de deux arpents de front, et d'une profondeur irrégulière, de manière à former environ quatre-vingt-trois arpents en superficie, joignant en front la dite Rivière Lachigan, d'un côté L. A. Séguin, et d'autre côté L. Foisy, avec une Maison, Grange et Étable dessus construites; deplus, une Coupe de Bois suffisante pour l'usage de la dite terre et tout près d'icelle. On connaîtra les conditions de la Vente en s'adressant à Mr. DUROCHER, Ptre. Curé, à la Pointe aux Trembles, ou à Messrs. F. RICARD, Marchand, et THOS. BEDOUIN, Notaire, à Montréal. 5 Octobre 1828. d

E. CHIENEY.

Vis-à-vis de Messrs. Horatio Gates & Co. REÇOIT présentement de Londres, Liverpool et Greenock, son assortiment complet de MARCHANDISES SÈCHES. Montréal, 6 Octobre 1828.

À VENDRE.

PAR FR. ANT. LA ROCQUE.

No. 22 Rue St. Francois Xavier.

CIRE blanche pour CIERGES, VIN blanc pur pour la Messe, Calices, Gobelets, Ostensoirs, Bénitiers, Burettes, Portes-Dien Boîtes aux Saintes Huiles, Encensoires, Chandeliers d'acolythes, Chasubles, Brévières, &c. VINS De Madère, Port, Ténériffe, Espagne, Sicile, Champagne, Sauterne, Frontignan, Médoc, Haut-Brion, Abbaflora, Eau de Vie de Cognac, Genièvre, &c. &c. EPICES DE TOUTE SORTE. Ornaments de cheminées, Grottes d'albatre, Pendules musicales et autres, Candelabres. Or en feuilletés pour dorures. Fil d'or et d'argent, Pailettes, &c. &c. Rasoirs Chinois, d'une qualité supérieure. Poids pour arrêter le papier. QUINCAILLERIE en général—comprenant entre autre—taule, plaques de soc, acier, ferblanc, poêles à frir, scie de long et de moulin, vis, complés, peintures, egouines, vitres, mastie, &c. noir de fumée. Et son assortiment ordinaire et très général de Marchandises Sèches.—Aussi—du Whiskey de la fabrique renommée de St. Thérèse. Ce Whiskey indépendamment de sa force, est encore très recommandable par sa douceur, son goût épuré, et ses qualités amalgamatives. Étant l'agent de cette fabrique, il en aura constamment en vente, et il prendra des grains et autres produits du pays en échange, pour le dit Whiskey, comme pour tous les autres objets qu'ils a en vente. Montréal, 14 Aout, 1828.

À VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ,

500 GALONS d'Huile de Lin bouillie, 250 Meules de Newcastle et de la Nouvelle Écosse, 150 Caisses de Vitres, de grandeurs ordinaires, Vitres en paniers, et Verre à Miroirs. Acier de Crowley, de Millington, et Acier bouffi, Barres de Fer rond, plat et carré, de différentes grosseurs, Peintures, Mastie, Esprit de Térébentine, Poudre fine en canistre de 1 et 2 livres, Goudron, Brai, Rosine, Collé, Indigo, Ferblanc, Tolle, Étain vierge, Poêles à cuisine, Do. doubles et simples, Plomb à tirer, de grosseurs assorties, Cuivre jaune et rouge en feuilles; Avec un assortiment général de CLINCAILLERIE et de COUPELLERIE; toutes sortes d'ouvrages en Fer-blanc, commun et double. Avenir, 400 Réverbères perfectionnés pour Lampes ou Chandeliers, les premiers de la sorte qui soient offerts à vendre en Canada. Attendu par les prochains arrivages un assortiment bien choisi de Cabarets à Thé et autres pour assortir, communs et de la meilleure qualité de Vernis; ainsi qu'un approvisionnement additionnel d'articles de tablettes, &c. &c. &c. JOHN WHITE, 29, Rue St. Paul, près du Marché Neuf. Montréal, 9 Juin 1828. 10

ŒUVRES POÉTIQUES.

ON se propose de publier par Souscription, un Volume de POÉSIES CANADIENNES (du même auteur) ayant pour titre, ÉPIQUES, SATIRES, CHANSONS patriotiques, &c. EPIGRAMMES, et autres pièces de VERS, tant déjà publiées qu'inédites, (les premières, revues et corrigées.) avec NOTES explicatives et critiques. Par M.... B.... d.

On souscrit, à Montréal, à cette Imprimerie, et chez Mr. FABRE, Mr. CUNNINGHAM, &c; à Québec, aux bureaux de la Gazette et du Mercure; aux Trois-Rivières, chez Mr. A. Z. LEBLANC, N. P. &c.

LE SOUSSIGNÉ—donne avis qu'il s'adressera à la législature à la prochaine Session du Parlement Provincial pour obtenir un privilège pour convertir le présent Chemin de Front entre les limites ou Cent Chaines de la Ville de Montréal, et l'Eglise de la Longue Pointe, en un bon Chemin de Péage, pour être entretenu dans toutes les saisons, pour et en considération du Taux et Péage d'un denier (deux sols) pour chaque charette, voiture à deux roues, traine ou cariole. W. M. BELIN. Ruissseau Migeon, 24 Juillet 1828.

AVIS.

ON a besoin dans un Magasin de détail, à la Compagne, près de cette ville, d'un COMMIS versé dans les deux langues et entendu aux affaires. Un jeune homme bien recommandé trouvera une situation avantageuse en s'adressant au bureau du Spectateur Canadien. Montréal, 12 Juillet 1828.

PERDUE.

MARDI, le 30 de Septembre dernier, entre St. Martin et St. Laurent, ou dans les environs, une petite cassette appartenant à Mre Martin S. Baré, Notaire, et contenant les effets suivants, savoir, 2 chemises blanches, un dickay, 2 cols, une minute de quittance et cautionnement, un contrat de mariage par lui et sa dame, et une requête appartenant à Antoine Séguin, &c. Quiconque aura trouvé la dite cassette et son contenu est prié de les remettre à cette imprimerie. Montréal, 7 Octobre 1828.

LES Soussignés ayant été, par acte passé devant J. L. M. MONDELET, Ecuyer, et son confrère, Notaires, le 19 Juillet dernier, nommés Syndics ou Curateurs de la Masse en faillite de Mr. EUSTACHE PREVOST, ci-devant marchand en cette ville, donnent par ces présentes, notice à tous ceux qui peuvent devoir par comptes, billets, obligations ou autrement au dit Mr. Eustache Prevost et à sa masse, qu'ils aient à payer sans délai leurs dettes respectives à Mr. F. A. Larocque, l'un des Syndics Soussignés, qui seul est autorisé à recevoir paiement et à donner quittance; et tous ceux qui peuvent avoir des réclamations à faire contre la dite masse sont priés de les lui faire connaître de suite afin de parvenir plutôt à une liquidation. Montréal, 11 Aout 1828.

ADAM L. MACNIDER. JOSEPH MASSON. FR. ANT. LAROCQUE.

À VENDRE.

1,000 PIEDS D'ACAJOU, en s'adressant à cette Imprimerie. 18 Juin 1818.

UN HOMME récemment arrivé d'Irlande avec sa famille, désirerait se charger de cultiver une terre à ferme à moitié; il n'aurait point d'objection pour aucune partie du Bas Canada. Il peut produire de bonnes recommandations pour son caractère et sa capacité. Il faut s'adresser au Bureau de cette Imprimerie. Montréal, 10 Juin 1828.

Mourad du Duc de Rovigo, pour servir à l'histoire de l'Empereur Napoléon.

Nous avons déjà donné un chapitre fort intéressant de cet ouvrage dans notre 29e. numéro. Nous continuons à en faire des extraits. Les faits suivants ont eu lieu, comme on va le voir pendant la campagne d'Egypte.

Courrier des Etats-Unis.

Je croyais m'être égaré, lorsque j'entendis des cris plaintifs aigus; quelques dragons coururent de côté d'où ils partaient: les voyant arrêtés près d'un être vivant, je me dirigeai vers eux.

Je vis une grande femme aveugle, dont les yeux paraissaient avoir été crevés depuis peu; elle allait un enfant qui s'efforçait de sucer une mamelle épuisée.

Je fis mettre pied à terre à un dragon pour la ramener jusqu'à la citerne; elle s'aperçut, par un instinct naturel, qu'elle était arrivée aux lieux qu'elle cherchait: elle tâta avec ses mains et son pied le bord de la citerne, et la sentant comblée de sable, ses cris recommencèrent sans qu'on pût l'apaiser.

Je compris qu'elle avait soif: on lui donna à boire du vin, dont nous avions emporté en quittant les vaisseaux. Elle but avec avidité et mangea de même du biscuit que les dragons lui donnèrent. Nous ne pouvions ni la comprendre ni nous en faire entendre. J'attendis la colonne du général Desaix, qui avait fait une petite halte, et qui n'arriva qu'au bout d'un quart d'heure.

Cette malheureuse femme, revenue un peu de sa première frayeur; nous touchait avec les mains, et en tâtant nos habits, les casques des dragons et leur attirail de guerre, elle jugeait bien que nous n'étions pas les mêmes hommes qui avaient frappé ses regards. La colonne arriva; l'interprète du général Desaix la questionna. Avant de lui répondre, elle demanda si nous n'étions pas des anges venus du ciel pour avoir soin d'elle.

Elle nous apprit que c'était son mari, qui, abusé par une autre de ses femmes, avait conçu des soupçons sur la naissance de son enfant, et l'avait mise dans cet état, après l'avoir menée dans le désert où il l'avait abandonnée loin de la citerne, qu'elle cherchait lorsque nous l'avions trouvée.

Elle nous pria de la faire mourir, si nous ne pouvions pas l'emmenner; elle avait vingt-quatre ans, et sans sa couleur basanée, à laquelle nous n'étions pas encore accoutumés, nous l'eussions trouvée belle.

Pendant que l'on s'occupait de l'expédition de cette femme, on ne négligeait pas le désembarquement de la citerne; on s'y était employé dès en arrivant; ce travail demanda quatre heures avant de retrouver l'eau; la première que l'on tira fut distribuée par verres aux hommes les plus altérés; on avait été obligé de mettre une garde d'officiers au puits. Enfin on parvint à triompher de ce premier moyen de défense, mis en usage par ceux qui devaient nous défendre l'entrée de l'Egypte.

On se prépara à se remettre en chemin, après avoir laissé à cette malheureuse femme quelques bouteilles pleines d'eau avec du biscuit; et comme on ne pouvait pas l'emmenner, on écrivit son aventure sur un morceau de papier que l'on attacha à sa robe, en lui disant qu'il viendrait encore d'autres hommes comme nous; qu'elle n'eût qu'à rester là et à leur montrer ce papier, qu'ils auraient soin d'elle.

Nous continuâmes notre chemin en partant toujours le soir, et nous sûmes, par les troupeaux qui passèrent après nous, qu'on l'avait trouvée morte auprès de la citerne, ainsi que son enfant, tous deux percés de plusieurs coups de poignard.

Nous pensâmes que c'était le mari, qui, d'un lieu caché du désert, avait vu les secours qu'on lui avait donnés, et qui, après notre départ, était venu commettre ce meurtre.

Hassan avait été mamelouk d'Aly-Bey, qui régnait avant Ibrahim et Mourad, et que ce dernier fit mourir après qu'il eut été dangereusement blessé dans une de ces querelles si communes entre ces petits tyrans.

Aly-Bey avait vraiment de l'humanité et des connaissances naturelles: c'est le seul bey dont les Egyptiens nous aient paru honorer la mémoire; à sa mort, Mourad s'empara du pouvoir. Hassan, qui avait été fait bey par Aly son patron, était un guerrier redoutable; fidèle à son maître, il jura de le venger.

Ayant été vaincu par Mourad, il en fut poursuivi au point qu'il n'eut plus d'autre ressource que de s'enfuir du champ de bataille, près du Caire, jusqu'au sérail de Mourad, et d'aller demander asile à sa sultane favorite. Les lois de l'hospitalité sont sacrées en Orient: la sultane reçut le fugitif, écrivit à Mourad pour l'en prévenir, et lui défend en même temps de s'approcher du sérail, ni d'y entrer avant de lui avoir accordé la vie de Hassan. Mourad-Bey répond sur-le-champ qu'il ne vent accorder que deux jours pour pourvoir à sa sûreté, et qu'après ce délai il l'attaquera le sérail.

Hassan reçoit la signification sans s'émouvoir, et il ne doute pas que sa perte ne soit certaine. Il voit déjà à travers les jalousies du sérail les mamelouks de Mourad qui sont aux aguets: l'un d'eux était aposté à une petite porte de service qui donnait sur une rue étroite et détournée; au-dessus de cette porte était un petit balcon en bois, et entouré de jalousies à la manière orientale; ce balcon était absolument au-dessus de la tête du mamelouk qui était en vedette à cette porte. Hassan ôte les coussins qui garnissent le balcon, et muni de toutes ses armes, il s'y place sans bruit: il prend si bien ses mesures, que d'un seul coup, il brise ce

frêle balcon, et tombe, le poignard à la main, sur le mamelouk, le tue, monte sur son cheval, et se sauve à toute bride dans le désert par la route de Suez. Il se fait guider par des Arabes, et accompagner par eux jusqu'à ce Port. Tout en y arrivant, il se rend à bord d'une caravelle qui appartenait à Mourad-Bey. De là il lui écrit pour le prévenir qu'il est à Suez, et lui demande cette caravelle pour le conduire à la Mecque, où il dit vouloir se retirer.

Mourad lui répond, lui donne la caravelle, mais pour le conduire seulement, et lui souhaite une bonne fortune, mais en même temps il ordonne secrètement au capitaine de la caravelle, qui était Grec, d'étrangler Hassan, et de le jeter à la mer une fois qu'il serait en route.

Hassan soupçonna la perfidie et eut néanmoins l'air calme; le lendemain du départ de Suez, il appelle le capitaine de la caravelle dans sa chambre, et lui demande l'ordre secret qu'il a reçu: celui-ci, pris à la gorge, se croit trahi, se jette à genoux, et demande grâce; il avoue tout.

Hassan, sans s'échauffer, lui dit: "Je t'aurais fait grâce, si tu m'avais avoué de suite la perfidie de Mourad; mais tu as gardé le secret deux jours; tu voulais l'exécuter;" et il le tua ainsi que son second. Le pilote, voyant le caractère d'un tel personnage, se hâta de le conduire à la ville sacrée.

L'intrépide Hassan imposa au schériff de la Mecque, et se fit payer, par lui et le commerce de cette ville, une forte contribution, au moyen de laquelle il enrôla quelques partisans; cela fait, il se rembarqua sur la même caravelle, et vint débarquer à Cosséir. De là il fit prévenir ceux de ses mamelouks, qui avaient échappé, de venir le rejoindre; en même temps, il fit dire à ses marchands de lui en envoyer de nouveaux tout armés et équipés. Il vint lui-même les rejoindre au bord du Nil à Esné, où il réunit bientôt deux cents mamelouks; alors il écrivit à Mourad pour lui reprocher sa perfidie, le défier au combat en lui redemandant son patrimoine, qui lui avait été enlevé.

Mourad surpris se trouva heureux de transiger avec lui; et comme au fond Hassan ne se souciait pas de venir trop près du Caire, il accepta la proposition que lui fit Mourad-Bey, de le reconnaître possesseur de toute la Haute-Egypte, depuis les cataractes du Nil jusqu'à un peu au-dessus d'Esné, où il était à notre arrivée en Egypte.

Ce fut dans les bras de ce rival que Mourad-Bey alla se jeter, et par un sentiment de noblesse dont l'histoire des monarques de l'Europe n'offre peut-être pas d'exemple, Hassan le reçut, ne lui fit aucun reproche, ne lui parla que de ses malheurs, et du plaisir qu'il va trouver à les partager.

L'Observateur Autrichien raconte l'anecdote suivante du roi de Wurtemberg. Trois jeunes gens de Weimar, qui voyagent à pied dans le sud de l'Allemagne, pour leur amusement ou leur instruction, arrivèrent à Stutgard (capitale du Wurtemberg) il y a quelques jours, se proposant de n'y demeurer qu'une journée. Il était, comme de raison, nécessaire que leurs passeports fussent examinés et signés. Ils se rendirent donc à la résidence du commissaire, qu'ils demandèrent inutilement à voir, plusieurs fois dans le cours de la journée. Le roi de Wurtemberg, qui se promène souvent seul à pied dans sa capitale, les ayant aperçus et accostés, apprit d'eux que l'absence du commissaire était la cause de leurs voyages répétés à son bureau; sur quoi sa majesté ouvrit lui-même la porte du bureau, fit entrer les jeunes gens, reçut leurs passeports, et les signa ainsi, "Examinés à Stutgard."

"Lz Roi,

Pour le Commissaire absent."

Cet officier ayant été aussitôt appelé devant sa majesté, s'excusa du mieux qu'il put; mais le roi, en lui disant, d'un ton de voix sévère, qu'il lui pardonnait pour cette fois, l'avertit que s'il lui arrivait encore de détenir les voyageurs plus de temps qu'il n'était nécessaire pour examiner leurs passeports, il pourrait en faire de suite un pour lui-même, et laisser le royaume.

Outre l'expédition scientifique qui met en ce moment à la voile pour l'Egypte et celle que l'on forme pour aller explorer la Morée, le ministère de l'Intérieur vient de donner mission à un de nos jeunes naturalistes les plus distingués, M. Victor Jacquet, pour aller visiter l'Inde et la Perse. Ce voyage d'un grand intérêt pour la science doit être de 4 à 5 ans. — *Journal de Paris.*

Voici le nom des personnages dont les statues doivent décorer le pont Louis XVI, avec l'indication des sculpteurs qui les ont exécutés, et du rang qu'elles doivent occuper. Côté occidental (en aval), en partant du palais Bourbon: Condé, par M. David; Duguesclin, par M. Bridan; Colbert, par M. Milhomme; Sully, par M. Espercieux; Duquesne, par M. Rognier; Duguay-Trouin, par M. Dupasquier. Côté oriental (en amont), en partant du palais Bourbon: Turenne, par M. Goussier; Bayard, par M. Mautoni; Suger, par M. Stouf; Richelieu, par M. Ramey; Tourville, par M. Marin; Suffren, par M. Lesueur. On peut voir les petits modèles, et juger du système général de la décoration dans les ateliers du gouvernement, à l'île des Cygnes, près le pont d'Iéna.

L'extrait suivant semblerait faire voir que le projet d'établir une ligne de paquebots à vapeur entre Valéncia et ce pays, n'est pas encore abandonné.

On a obtenu l'acte du parlement pour incorporer la compagnie de la navigation transatlantique par la vapeur. Les actions sont réduites à £25. Le coût du premier vaisseau est estimé à £21,000, mais il doit faire six voyages par an, donner de la place pour 50 passagers dans la chambre et 50 dans le devant, porter une machine de la force de 200 chevaux, une cargaison de 200 tonneaux, outre son charbon. £24,000 sont suffisants pour entrer en opération. — *Dublin Evening Post.*

ÉTATS-UNIS.

Joseph Lancaster, fondateur du système célèbre d'instruction qui porte son nom, est maintenant en cette ville à visiter les différentes écoles auxquelles ont donné naissance ses plans et ses découvertes précieuses.

Nous avons la douleur d'apprendre que M. L. — d'après les grands sacrifices qu'il a faits pour ses semblables, ses voyages et sa longue résidence dans la Colombie et plus récemment d'après la maladie qui a affligé sa famille, se trouve maintenant dans quelque embaras, et a besoin de la bienveillance publique pour en sortir. Le don de Bolivar, dont on a tant parlé il y a quelques années, n'a jamais été payé, les lettres de change ayant été protestées à Londres. Nous apprenons que sous la sanction de quelques Messieurs respectables de cette ville il va être fait en peu d'appel à la générosité publique, et nous nous flatons que ce ne sera pas en vain. — *Journal de New-York.*

On écrit de Tilsitt (Prusse Orientale) 4 août: Un incendie a éclaté, la nuit du 2 au 3, dans l'ancien château de Ragnit, qui est en même temps une maison de correction et le siège du bailliage et de la commission de justice. Le feu fit des progrès si rapides, qu'on put à peine sauver la plus grande partie des 450 individus condamnés aux travaux, et les prisonniers de la commission de justice.

Plusieurs détenus cherchèrent à se sauver en se jetant par les fenêtres. Dans la prison de la commission de justice, au quatrième étage, quatorze femmes, déjà condamnées pour la plupart au dernier supplice, ont couru le plus grand danger, les flammes les entouraient presque de tous côtés et elles ne pouvaient y échapper que par une fenêtre grillée, vers laquelle elles se pressaient en poussant des cris lamentables.

Un ecclésiastique de Ragnit, nommé Malkwitz, offrit vingt écus à qui pourrait sauver ces femmes, et le capitaine de cavalerie de Landen en offrit cent. Un compagnon maçon de Ragnit, s'est offert, par humanité et sans vouloir entendre parler de récompense pécuniaire, à tenter cette entreprise périlleuse. Par le moyen de plusieurs échelles liées ensemble, il est parvenu, au milieu des flammes et de la fumée, à la fenêtre, dont il est venu à bout de limer et de briser le grillage, et il a sauvé ces infortunées.

Les cent vingt écus ont été déposés entre les mains des autorités de police. Il est digne de remarque que la plus coupable de ces criminelles, dont l'exécution était fixée au 18 de ce mois, est celle qui a le plus remercié la Providence de l'avoir sauvée, et qu'avant de descendre l'échelle, elle voulait encore emporter le peu de hardes qu'elle avait.

Malgré les plus grands efforts, on n'a pu empêcher l'édifice d'être en entier la proie des flammes.

PARIS, 20 AOÛT.

Hier vers midi, une femme élégamment vêtue se promenait sur le pont des Arts: tout-à-coup elle passe derrière la petite construction où l'on voit le monde en miniature, et s'élança dans la Seine. De toutes parts des cris se font entendre, tandis que l'infortunée surnage grâce à une robe de gros de Naples, que le vent gonfle comme un ballon. Aussitôt une barque se détache de la rive gauche, et fend l'onde avec rapidité; elle va devenir un asyle, lorsque les cordes d'un bateau de bains arrêtent sa marche; heureusement une autre nacelle était partie de l'autre bord, elle arrive à temps: la jeune femme, qui avait, aux approches de la mort, retrouvé l'amour de la vie, eut la force de saisir la perche qu'un marinier lui tendait, et on la laissa sur la barque. Bien-tôt conduite à la cabane dépositaire des secours pour les asphyxiés et les noyés, elle y est restée jusqu'à cinq heures du soir; un fiacre l'a conduite alors à son domicile. La personne qui a ainsi failli périr victime d'un accès de désespoir, est une jolie actrice de l'Ambigu-Comique. Que deviendront nos théâtres, si rêvant la renommée de Sapho, toutes ces dames veulent rappeler le saut de Leucade!

LE COMTE BUNAU ET SON CUISINIER.

M. de Bunau, envoyé de Saxe à Paris, a dit à son valet-de-chambre, à neuf heures du matin, qu'il voulait mettre les pieds dans l'eau, qu'on lui préparât tout ce qui était nécessaire pour cela dans le petit cabinet qui donne sur le jardin. Ce cabinet est bien nommé le petit, car il n'a pas sept pieds de large. Lorsque M. de Bunau y fut établi, il chargea son valet-de-chambre d'aller chercher de l'eau chaude; il descendit à la cuisine. Un moment après, M. Bunau entendit un bruit dans le salon; on entra ouvrit la porte de l'endroit où il était, et il vit paraître un grand bras armé d'un pistolet; un coup de pistolet part; M. Bunau effrayé, et cela peut paraître assez naturel, tombe à la renverse; revenu de sa première frayeur et convaincu qu'il n'était pas blessé, quoiqu'il fût couvert de sang, il voit un homme mort à ses pieds: cet homme était son cuisinier. Son maître l'avait renvoyé depuis huit jours et lui avait permis néanmoins de rester dans sa maison jusqu'au moment où il pourrait parvenir à se placer; déterminé à se tuer après s'être vengé, il prit deux pistolets, il dirigea celui qu'il tenait dans la main droite, contre son maître; et tourna contre lui le pistolet qui était dans la gauche. Le pistolet destiné à faire sauter la cervelle de M. Bunau prit ancore; le cuisinier tira au même moment la gâchette de celui qu'il avait appuyé contre son front et se tua roide... O Vatel! Que ta mort a été féconde!!! 6 point d'honneur! que tu as d'empire sur les corps des cuisiniers!

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ prend la liberté d'informer ses amis et le public en général, qu'on trouvera en tout temps chez lui un assortiment général et très bien choisis des articles suivants, de la meilleure qualité, SAVOIR:

- Vieux Vin de Madère, L. P., en bouteilles, pipes, barriques et demi-barriques.
- Vin de Ténériffe, L. P.
- Vin de Port, L. P.
- Vin de Madère, L. P.
- Do. de Ténériffe, L. P.
- Do. de Port, L.
- Do. de Ténériffe, C.
- Do. de Madère du Cap.
- Do. de Madère de Fayal.
- Célèbre Vin Claret de Lafitte.
- Sauterne de la vendange de 1825.
- Benecarlo d'une qualité supérieure, recommandé particulièrement aux familles;
- Et du Vin d'Espagne excellent.
- Esprit de la Jamaïque, Eau-de-vie de Cognac, Genièvre de Hollande, Rum des Isles sous le vent, Shrub, Peppermint, Cherry Brandy, Noyau, Eau-de-vie de Bordeaux, Whiskey d'Irlande d'une qualité supérieure; Thés de toutes les sortes, comprenant Vieux Hyson, Jeune Hyson, Gunpowder, Teankey, Souchong, Congo et Hyson Skin; Sucre raffiné et double raffiné, Castonade et Sucre des Indes Orientales; Café, Chocolat d'Albany et d'Halifax; Muscade, Macis, Cannelle, Cloux de girofle, Poivre blanc et noir, Poivre rouge, Curry Powder, Gingembre, Herveys' Fish Sauce, Mushroom Ketchup, Essence d'Anchois, d'Olives, de Capres; Huile d'Olive de qualité supérieure, Moutarde en bouteilles et en barils; Raisins, Fignes, Prunes, Amandes, Noix d'Espagne; Tabac en torquette, Cigarres; Day and Martin's genuine Blacking; Porter de Londres, Cidre en bouteilles de la meilleure qualité; Papier Foo-scrap et Post, Poudre à encre, Cire à cacheter, Crayons de plomb en bois, Papier à enveloppe; Sel en paniers, Vitres, Verres à vin et gobelets, Carafes, en une grande variété d'autres articles.

D. MACLEAN,

N^o. 149, Rue Saint Paul.

Montréal, 9 Mai, 1828.

A Vendre à cette Imprimerie, DES BLANCS DE CONTRATS DE VENTES, ET DE MARIAGES. Bureau du Spectateur Canadien, 10 Mai 1828.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU,

De LONDRES, D'ALLIANCE BRITANNIQUE ET ÉTRANGÈRE,

Etablie par Acte du Parlement, Capital Cinq Millions Sterling.

LES AGENS pour cette Compagnie prennent la liberté d'annoncer au public, qu'ils continuent à assurer contre les pertes ou dommages occasionnés par le feu dans quelques parties que ce soit des Provinces du Haut et du Bas-Canada.

Ils prennent la liberté de rappeler au public les avantages importants et frappants qui suivent, qu'obtiendront ceux qui assureront avec la Compagnie de l'Alliance.

- 1^o. Parfaite sûreté.
- 2^o. Honneur et libéralité dans la compensation des pertes.
- 3^o. Primes modiques d'Assurance.
- 4^o. Participation aux profits.
- 5^o. Ceux qui obtiendront une compensation pour pertes causées par le feu, ne seront pas par là privés du droit de participer aux profits de la Compagnie.
- 6^o. Les pertes causées par la foudre seront compensées.
- 7^o. Les Agens sont autorisés à s'arranger et payer pour les pertes dans ce pays, sans avoir recours au bureau de direction à Londres.
- 8^o. Les frais raisonnables encourus à sauver les effets du feu seront payés.
- 9^o. Dans le cas où des propriétés ou effets seraient assurés pour une somme moindre que leur valeur réelle, la Compagnie payera toute la perte qui aura été essayée, sans pourtant excéder la somme assurée.
- 10^o. L'échelle étendue sur laquelle la Société est formée donne lieu de présumer que les profits à partager seront considérables.

M'KENZIE, BETHUNE, & Co. Agens.

Bureau de l'Alliance,

Montréal, 10 Mai, 1828.

A VENDRE OU A LOUER,

Toute ou en partie, au désir de l'acheteur ou du locataire.

CETTE belle Propriété située au Bout de l'Île, à l'embouchure des Rivières des Prairies et l'Assomption, à cinq lieues de Montréal, consistant en 50 arpens de terre faite, partie en excellentes prairies, partie propre à la culture de toute espèce de grains; et sur laquelle sont construits une belle et grande maison de pierre à 2 étages, une autre maison en bois de 30 pieds carrés, une grange de 120 piels de long, et plusieurs autres petits bâtiments, ayant de plus, deux beaux jardins complantés d'arbres fruitiers, et le droit des traverses à l'Isle de Montréal, à Repentigny et à Varennes, qui ont donné jusqu'à £140 par an.

Ce poste au confluent de plusieurs rivières navigables, par sa situation centrale et par sa proximité de la ville et des paroisses les plus riches, est un des plus importants de la province pour toute personne entreprenante et industrielle, qui désirerait y établir un commerce ou une bonne auberge.

Aussi à vendre ou à louer pour plusieurs années, une autre Terre de 100 arpents, située à une lieue du village de l'Assomption et bâtie de maison, grange &c.

Pour plus amples informations, il faut s'adresser au Dr. Kimber, Montréal, ou au sous-signé sur les lieux.

B. PANET.

Lachenaye, 10 Mars, 1828.—ss.

UN HOMME récemment arrivé d'Irlande avec sa famille, désirerait se charger de cultiver une terre à ferme amoitiée; il n'aurait point d'objection pour aucune partie du Bas Canada. Il peut produire de bonnes recommandations pour son caractère et sa capacité. Il faut s'adresser au Bureau de cette Imprimerie.

Montréal, 19 Juin 1828.

INSTRUCTION A MONTRÉAL, pour corriger et guérir les Bégaiements et toutes les autres difficultés dans la prononciation. Le D. LACROIX, Professeur en cet Art, prévient le Public, et plus particulièrement les personnes affligées de cette maladie, qu'il a initié le Dr. J. H. FERRIS, qui possède maintenant au plus haut degré, les principes et la pratique du système, et qu'il est à présent conjointement intéressé dans l'institution qu'ils ont ouverte à la résidence du Dr. F. à l'entrée du Faubourg St. Laurent où ils sont prêts à recevoir tous ceux qui voudront bien se confier à leurs soins, et ils espèrent, par l'efficacité de leur système, mériter bientôt l'estime publique et la reconnaissance de ceux qui auront visités leurs institutions.

N. B.—Ils assurent que tous bégues peuvent être guéris, en peu de semaines et beaucoup en peu de jours. Pour faciliter ceux qui sont affligés, et qui ne pourraient payer immédiatement après la guérison, ils donneront un crédit raisonnable, en produisant des Billets adrouvés.

Les lettres adressées au Dr. J. H. Ferris, à ce sujet eront reçues avec attention (Franches de Poste.) Montréal, 20 Juillet 1828.

MEULES DE MOULIN FRANÇAISES, NOUVELLEMENT IMPORTÉES.

LE Soussigné annonce respectueusement au public qu'il a reçu de New-York, un approvisionnement de PIERRES À MEULES DE MOULIN FRANÇAISES égales pour la qualité aux meilleures qui aient été importées de France, les ayant choisies lui-même dans les carrières, et qu'il a commencé à manifester des MEULES DE MOULIN, aux hangars de Mr. D. W. EAGER, à la Pointe à Callières, où les Constructeurs de Moulins, Meuniers, et Amateurs, sont priés de venir examiner les matériaux et la main-d'œuvre.

Vu sa longue expérience dans la manufacture, et la qualité supérieure des Blocs de pierre, le soussigné peut garantir aux personnes qui voudront acheter, un article supérieur à tout ce qui a été offert en ce genre dans ce pays.

Wm. TYACK.

Les ordres reçus par D. W. EAGER, Agent.

1er. Septembre 1828.